

RAPPORT annuel ▶ 2023



AQEI

Association Québécoise
des Entrepreneurs en
Infrastructure

 **RECONNUE**
RBQ • CMMTQ • CMEQ

Organisme
dispensateur



MISSION

Contribuer à la modernisation des infrastructures du Québec en représentant les intérêts communs de nos membres auprès des instances concernées et en les accompagnant au sein d'un écosystème en constante évolution.

VISION

Être l'Association de référence à travers le Québec en travaux d'infrastructure.

OBJECTIFS STRATÉGIQUES 2023-2026

- Optimisation et création de nouvelles sources de revenus / pérennité financière
- Stabilisation, pérennisation et mobilisation au sein de l'organisation (permanence et gouvernance)
- Recrutement, rétention et mobilisation des membres
- Notoriété politique
- Développement d'une stratégie marketing permettant d'accroître la notoriété de l'AQEI

Table des MATIÈRES

L'ASSOCIATION

02 | Mot du président

03 | Mot de la directrice générale

04 | Portrait des membres

05 | Organigramme

06 | Permanence

08 | Services de l'AQEI

La GOUVERNANCE

10 | Conseil d'administration

12 | Faits marquants 2023

13 | Planification stratégique 2023 - 2026

14 | Conseil du trésor

16 | Ministère des Infrastructures

17 | Ministère du Travail

18 | Commission de la Construction du Québec

19 | Coalition contre les retards de paiement dans la construction

22 | Forum sur les initiatives stratégiques pour l'industrie de la construction

Les COMITÉS

24 | Mandats des comités

26 | Comité d'Audit

28 | Comité Génie Civil

44 | Comité Signalisation

50 | Comité Signalisation et Comité Santé et Sécurité au Travail

56 | Comité Santé et Sécurité au Travail

60 | Comité Formation Recrutement et Rétention

68 | Comité Communication et Marketing

MOT DU PRÉSIDENT



Cher.ère membre et futur.e membre de l'AQEI !

Une autre année qui s'est encore envolée à grande vitesse ! L'actualité nous démontre clairement que l'après pandémie porte ses stigmates. Négociations ardues de conventions, pénurie continue de main-d'œuvre, sans oublier les conflits mondiaux qui grondent sans cesse sur la planète. Bien des défis sont encore devant nous. À mon très humble avis, les prochaines années seront empreintes de grands tournants et de refontes majeures dans bien des domaines.

Comme si bien dit dans la mission de l'AQEI, notre industrie est en constante évolution et nous devons tous nous adapter aux changements continus. L'AQEI n'échappe pas à cette réalité, mais réussit malgré tout à se démarquer par sa vision, ses travaux et son offre de services qu'elle propose à ses membres.

Un très bon exemple de ceci est la plateforme ACQUIS qui met à votre disposition une panoplie de formations, toutes très pertinentes à notre domaine. Gardons en tête que les formations en ligne de l'AQEI sont disponibles depuis quelques années, de manière synchrone ou asynchrone, et ce, bien avant la grande popularité qu'on lui connaît aujourd'hui. Voilà un bon exemple de vision avant-gardiste.

Je vous invite d'ailleurs à visiter le site internet de l'AQEI pour découvrir (ou redécouvrir) la panoplie de services qui s'offrent à vous : des mémoires, des outils, la présentation des comités, leurs travaux respectifs et j'en passe !

Aujourd'hui, je suis très fier et heureux de vous présenter le RAPPORT ANNUEL AQEI 2023 qui relate les travaux conduits par l'AQEI en 2023. Vous verrez entre autres qu'encore une fois, notre présence et lobby au sein des différentes instances et donneurs d'ouvrages ont été faits de manière soutenue. L'AQEI est maintenant sur tous les plans. Notre vision de déploiement et positionnement comme chef de file en fait une association incontournable, qui est écoutée et respectée.

Avec maintenant 200 membres actifs et près de 5 milliards de dollars en chiffre d'affaires, l'AQEI est l'association par excellence du domaine des infrastructures au Québec. Elle continue d'étendre son empreinte au Québec.

J'aimerais à ce titre souligner le travail de notre indispensable et très réputée directrice générale, Caroline Amireault. Connue de tous, elle exerce la fonction depuis maintenant 15 ans et ce n'est pas rien ! Caroline et la permanence font un travail incroyable pour les membres. Quelle belle équipe fiable sur laquelle nous pouvons compter et qui donne des résultats ! Merci la gang pour tout ça, tous les membres de l'AQEI vous en sont très reconnaissants. Vous pouvez être très fiers de vous !

Je tiens également à remercier chaleureusement chaque personne qui travaille au rayonnement de l'AQEI, tous les membres, la permanence, les membres des comités et évidemment le conseil d'administration de l'AQEI. Vous êtes tous et toutes de vrai.e.s visionnaires.

Merci, merci et merci !!! Je vous souhaite une excellente année 2024, que santé et prospérité vous accompagnent tout au long de celle-ci.

Frédéric Cliche

Président du Conseil d'administration de l'AQEI

MOT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE



“ RÉPONDRE PRÉSENT : ÊTRE LÀ AU MOMENT OPPORTUN, NE PAS SE DÉROBER À UNE TÂCHE, À UNE REQUÊTE.

Voilà comment je décrirais l'année 2023 de l'AQEI. Plus d'une fois, l'AQEI a répondu PRÉSENTE ! Que ce soit aux multiples interpellations que les instances gouvernementales nous ont transmises, ou aux rencontres sollicitées, l'AQEI et ses membres ont répondu PRÉSENTS cette année plus que jamais. Vous serez à même de le constater en prenant connaissance du présent Rapport annuel 2023.

Pour pouvoir répondre PRÉSENT, il faut être convoqué. Et pour être convoqué, il faut être un acteur incontournable ! Devenir incontournable, c'est un travail que l'AQEI réalise depuis plusieurs et qu'elle cultive avec minutie afin de demeurer ... incontournable!

En 2023, ce sont donc succédé des rencontres avec le ministère des Transports, de l'Environnement, du Travail, des Finances, du Conseil du trésor et des Infrastructures. Il en fut de même avec des organismes comme la CNESST, la SAAQ et la CCQ !

Cette reconnaissance se gagne par des dossiers bien ficelés et pour cela, ça prend une bonne équipe à la permanence et surtout, l'ingrédient secret ultime: des membres impliqués qui commentent,

suggèrent, participent. Sans vous, l'AQEI n'y arriverait pas. Merci pour votre implication.

En 2023, ACQUIS, la plateforme numérique de l'AQEI, a répondu PRÉSENTE pour tous les répondants de licence qui avaient des heures de formation continue à compléter pour la RBQ. Et au-delà des membres, ACQUIS a répondu PRÉSENTE pour plusieurs non-membres qui avaient également des heures de formation à compléter. Quel bel outil pour accompagner nos membres et aussi, pour faire connaître à des non-membres, les services que l'AQEI rend à ses membres !

ACQUIS est bien garnie et ce, grâce au travail des formateurs, des membres qui réalisent des webinaires formatifs pour l'ensemble des membres, à une équipe interne dédiée à alimenter la plateforme avec du contenu de qualité. Merci encore une fois à l'équipe, car sans vous, ACQUIS ne serait pas le joyau qu'elle est devenue.

Finalement, 2023 aura été une année remplie de records en participation aux événements. Que ce soit au Congrès à Montréal, au Golf à Laval ou encore à la Grande soirée à Lachine, les membres ont répondu plus que PRÉSENTS ! Ils ont fait exploser les inscriptions, obligeant pour le congrès notamment, à déclarer COMPLET !

Cette participation se gagne par des événements bien ficelés et préparés avec soin. Pour cela, ça prend une équipe à la permanence (avec quelques ressources externes tout autant exceptionnelles) dévouée, dédiée, fière de ses réalisations. Sans cette équipe, rien de cela ne serait possible. Merci à l'équipe, sans vous, l'AQEI ne pourrait pas si bien recevoir ses membres et les choyer.

Pour une direction générale, c'est sécurisant de savoir que les membres de l'AQEI, les membres des comités, les administrateurs, les employés sont autant investis dans l'objectif de bien servir les membres. Si nous y mettons tous et toutes du nôtre, les membres répondront PRÉSENTS. C'est simple, mais c'est ça le secret !

Merci à toutes et tous pour votre implication, vous êtes notre énergie quotidienne !

Caroline Amireault

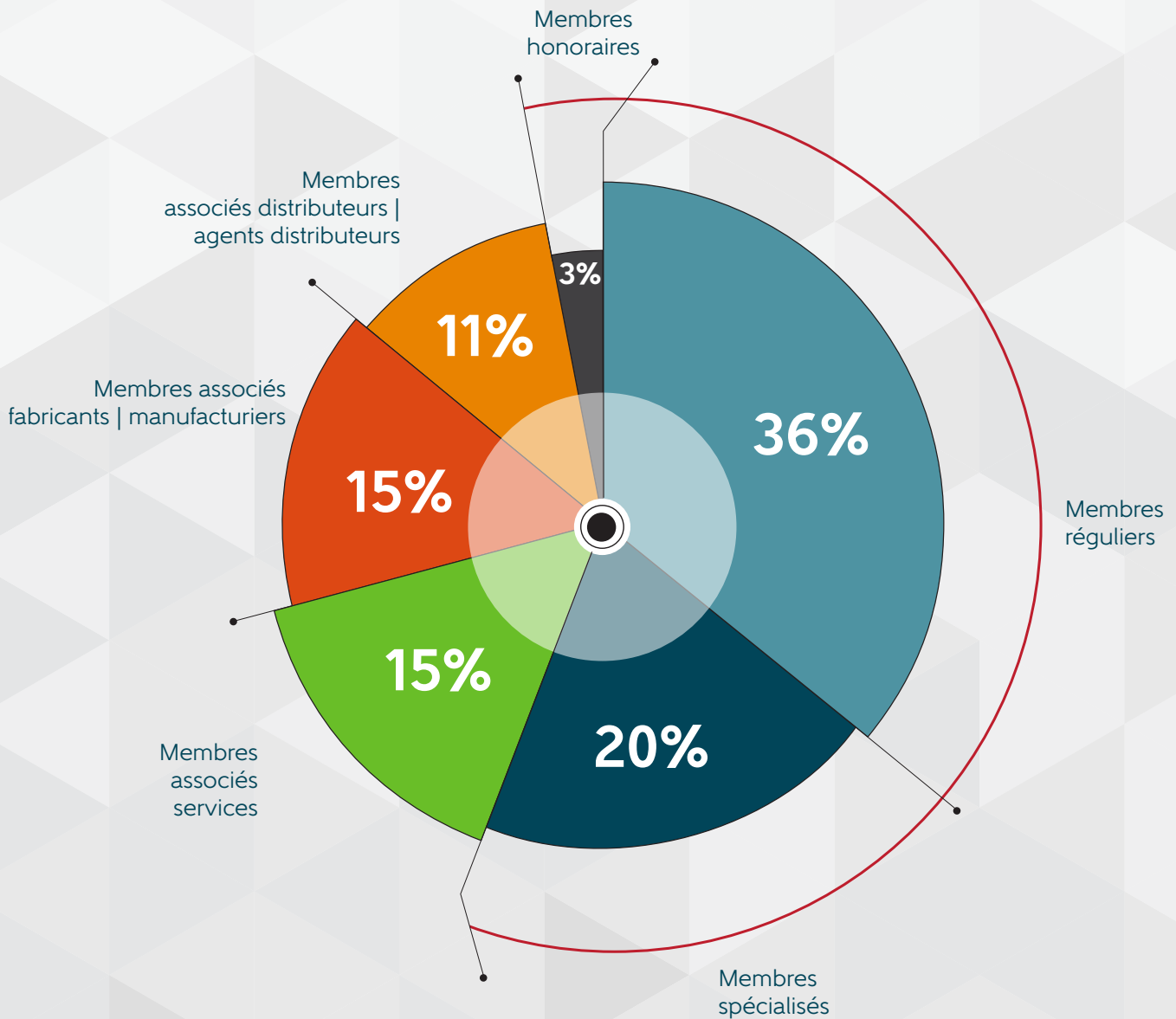
Avocate et directrice générale de l'AQEI

PORTRAIT DES MEMBRES

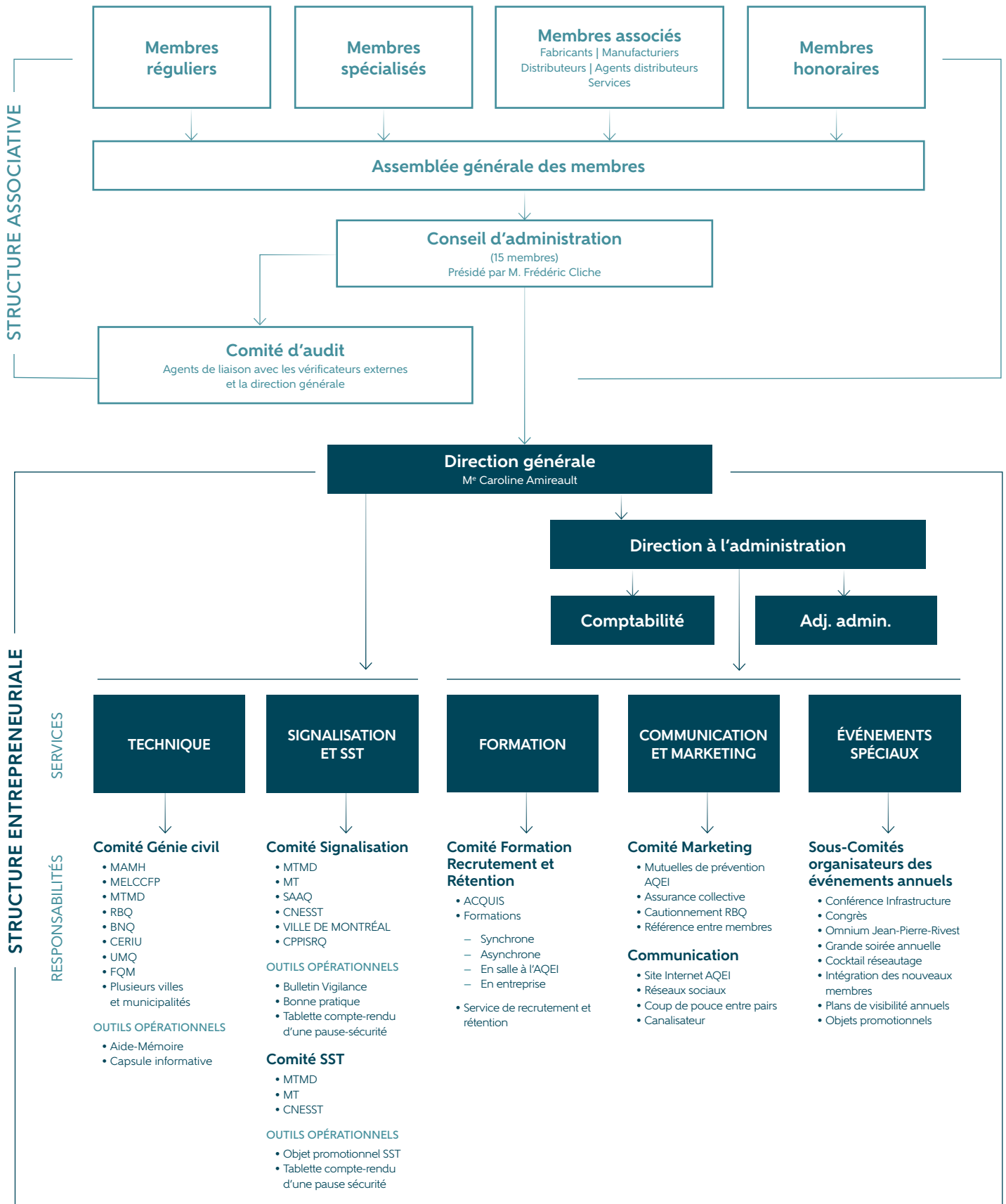


31 décembre
2023

196
membres



ORGANIGRAMME DE L'AQEI



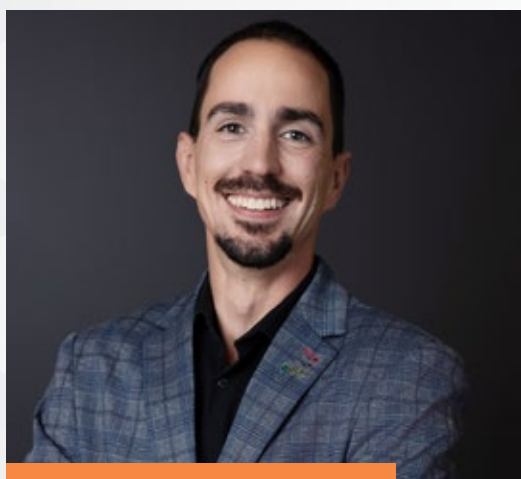
LA PERMANENCE



Caroline Amireault
Avocate et directrice générale



Anabel Gendron
Directrice à l'administration



Dominic Rouleau
Chargé de projets
Génie Civil



Audrey Fournier

Chargée de projets
Signalisation et SST



Nathalie Lévesque

Chargée de projets
Formation Recrutement Rétention



Hélène Desrosiers

Chargée de projets
Communication - Graphiste sénior



Nadia Forest

Coordonnatrice à la comptabilité



Éliane Gagné

Adjointe administrative

SERVICES DE L'AQEI

AQEI

Représentations politiques

L'AQEI, au bénéfice de ses membres, effectue des représentations politiques au niveau municipal, provincial et fédéral. Ses interventions sont déclarées au Registre des lobbyistes du Québec et du Canada.

L'AQEI écoute et consulte ponctuellement ses membres pour élaborer avec eux des solutions efficaces et réalisables aux situations conflictuelles qu'ils peuvent vivre quotidiennement. L'AQEI considère les intérêts de ses membres lorsqu'il s'agit de discuter notamment de la forme des contrats, des appels d'offre, des spécifications techniques ou encore, par exemple, des délais de paiements.

Selon les besoins de ses membres, l'AQEI peut interpeller des ministères et des organismes.

Implication dans les comités

L'AQEI évolue grâce au travail et à l'apport des membres qui s'impliquent dans les différents comités et sous-comités en y apportant leurs idées, le tout dans l'intérêt de l'industrie.

VOUS POURRIEZ DONC VOUS IMPLIQUER DANS LES COMITÉS SUIVANTS :

- Comité d'Audit
- Comité Génie Civil
- Comité Signalisation
- Comité Santé et Sécurité au Travail
- Comité Formation Recrutement et Rétention
- Comité Communication et Marketing

Formation | Plateforme

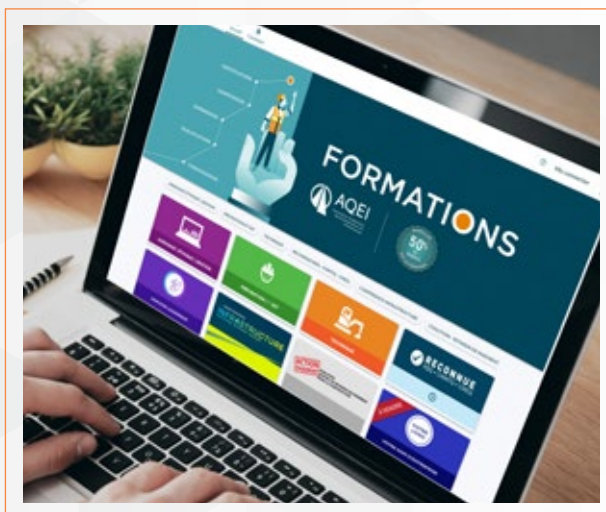


L'AQEI a à cœur de promouvoir le développement continu des travailleurs et gestionnaires de l'industrie.

C'est pourquoi elle propose diverses formations tant au niveau de la santé et sécurité du travail que de la gestion des équipes de chantier ainsi que des formations plus techniques.



L'AQEI fait régulièrement approuver ses formations, webinaires et autres auprès de la RBQ afin qu'elles soient reconnues comme des heures de formation.



À VOIR EN CONTINU

- Formations
- Parcours leadership
- Webinaires
- Conférences infrastructures
- Lancements événements
- Visibilité partenaires / membre

AQEI

Activités de réseautage

Les membres de l'AQEI sont annuellement invités à participer à des activités de réseautage :



CONFÉRENCE INFRASTRUCTURE

CONGRÈS



OMNIUM JEAN-PIERRE-RIVEST

GRANDE SOIRÉE ANNUELLE



AQEI

Autres services aux membres

Consultation gratuite (ou en partie) : auprès de certains membres associés services de l'AQEI (dont notamment des juristes, comptables, fiscalistes)

L'AQEI peut prendre en charge le paiement du cautionnement de licence exigé par la Régie du bâtiment du Québec (RBQ).

Utilisation gratuite (sur réservation et disponibilité) des locaux de l'AQEI, dont notamment deux salles de conférence qui peuvent recevoir de dix à trente-deux personnes.

Mutuelles de prévention

Mutuelles de prévention Lussier, constituées d'experts dédiés aux travaux réalisés par les membres de l'AQEI.



Assurance collective

Un programme d'assurance collective d'AGA Assurances Collectives pour les employés des membres de l'AQEI.



CONSEIL D'ADMINISTRATION

2022-2023

Du 13 avril 2023 au 14 mars 2024, les membres du Conseil d'administration de l'AQEI ont siégé à neuf reprises, et ce, sous la présidence de monsieur Frédéric Cliche.



DE GAUCHE À DROITE :

Hugues Généreux | Généreux Construction inc.

Alain Bédard | Équipements SMS inc.

Mélanie Gagnon | MSA Infrastructures inc.

Steve Bastien | membre honoraire

Étienne Lacombe | Secrétaire-trésorier | TGC inc.

Jean-François Baril | Soleno inc.

Caroline Amireault | Avocate et directrice générale (non-membre du CA)

Jean-François Guindon | Pomerleau inc.

Frédéric Cliche, Président | Action Progex inc.

Richard Naud | Groupe AllaireGince Infrastructures inc.

Vickie Phaneuf, Vice-présidente | Foraction inc.

Dominic Martel | Groupe CRH Canada inc.

Judith Larose | Équipement St-Germain inc.

Amélie Legros | Soleno Service inc.

Matthieu Collin | Signalisation de l'Estrie inc.

ABSENTE SUR LA PHOTO :

Chantal Dufresne | AGA Assurance collective

Avec les résultats de la consultation effectuée en 2022 auprès des membres, la Planification stratégique 2023-2026 et ses nouveaux objectifs à atteindre ont pris leur envol dès le début de l'année 2023. Pour prendre connaissance en détail des résultats du Lac-à-l'épaule de cette Planification stratégique 2023-2026, nous vous invitons à feuilleter le présent Rapport annuel.

L'année 2023 aura permis au Conseil d'administration d'atteindre un autre niveau de gouvernance par la production aux administrateurs,

de rapports trimestriels tels que les mémoires produits aux différentes instances ou encore, les statistiques des représentations politiques (RP), représentations gouvernementales (RG), Réseaux sociaux et Canalisateur.

Au niveau financier, des rencontres mensuelles ont été instaurées entre le secrétaire-trésorier de l'AQEI, la coordonnatrice à la comptabilité, la directrice à l'administration et la directrice générale, permettant de réagir rapidement aux fluctuations de chacune des enveloppes budgétaires et ainsi, assurer la sécurité financière de l'association.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE :

- Tenue d'une Assemblée générale annuelle
- Élection des officiers (président, vice-présidente, secrétaire-trésorier)
- Vérification de résultats trimestriels et placements
- Révision des mandats déclarés au Registre des lobbyistes
- Analyse et approbation du budget annuel 2024
- Suivi des adhésions et non-renouvellements des membres
- Réflexion sur la gouvernance du Conseil d'administration
- Suivi de l'avancement des objectifs de la Planification stratégique 2023-2026
- Rapports trimestriels de la direction à l'administration
- Rapports trimestriels de la direction générale
- Mise à jour du Site Web et CRM: respect Loi 25

SUIVIS DES TRAVAUX DES COMITÉS :

- Coalition pour lutter contre les retards de paiement dans l'industrie de la construction
- Table d'échanges permanente AQEI - Ville de Montréal (TEPAM)
- Sommet des chantiers et son comité de suivi - Ville de Montréal
- Forum sur les initiatives stratégiques pour l'industrie de la construction (FISIC): Fausse du coût du carburant - matériaux
- Conseil du Trésor: Consultation sur les modes alternatifs d'octroi des contrats
- Ministère des Infrastructures: Consultation sur la performance accrue
- Ministère du Travail: Réforme de la Loi R-20
- Suivi des travaux du CPPISRQ (signalisation routière)



Frédéric Cliche
Président
Action Progex inc.



Vickie Phaneuf
Vice-présidente
Foraction inc.



Étienne Lacombe
Secrétaire-trésorier
T.G.C. inc.



Richard Naud
Administrateur
G. AllaireGince Infas. inc.



Mélanie Gagnon
Administratrice
MSA Infrastructures inc.



Dominic Martel
Administrateur
Groupe CRH Canada inc.



Hugues Généreux
Administrateur
Généreux Construction inc.



Jean-François Guindon
Administrateur
Pomerleau inc.



Amélie Legros
Administratrice
Soleno Service inc.



Judith Larose
Administratrice
Équipements St-Germain inc.



Matthieu Collin
Administrateur
Signalisation de l'Estrie inc.



Jean-François Baril
Administrateur
Soleno inc.



Alain Bédard
Administrateur
Équipements SMS inc.



Chantal Dufresne
Administratrice
AGA Assurances collectives



Steve Bastien
Membre honoraire

FAITS MARQUANTS

Se retourner et constater
tout le travail accompli !



JANVIER

- Planification stratégique 2023-2026

FÉVRIER

- Formations AQEI 2023
- Rencontre avec le **ministre Jean Boulet**
- **MÉMOIRE AQEI - Recommandations prébudgétaires 2023**

MARS

- Formations AQEI 2023
- CONFÉRENCE INFRASTRUCTURE: Train Grande Fréquence (TGF)
- Consultation du Conseil du Trésor: Modes alternatifs octroi de contrat
- Rencontre avec la **ministre Geneviève Guilbault**
- Entrée en vigueur du **Décret sur le personnel de l'industrie de la signalisation routière du Québec**
- AQEI panéliste au 1er Sommet des chantiers de la Ville de Montréal

AVRIL

- **MÉMOIRE AQEI - Règlement omnibus en environnement**
- 14^e Congrès AQEI 2023

MAI

- Propositions modifications aux CCAG + DTNI + IAS
- Rencontre avec le **ministre Jonatan Julien** / consultation performance accrue
- **NOUVEL OUTIL**: Carnet aide-mémoire / plan de circulation

JUIN

- **NOUVEL OUTIL**: Tablette Compte rendu d'une Pause-sécurité SST
- Disponibilité de l'application Trace Québec

- Nouveau service d'accompagnement en recrutement et rétention à l'AQEI

JUILLET

- 22^e Omnium Jean-Pierre-Rivest AQEI
- Lancement d'une campagne de sensibilisation « Ne passe pas à côté de ça »

AOÛT

- Rencontre avec la SAAQ: sécurité routière
- Conférence de presse: Plan d'action sécurité routière 2023-2028

SEPTEMBRE

- Propositions de modifications aux CCDG + Tomes
- Tour de REM

OCTOBRE

- Publication de la norme BNQ 1809-300
- 14^e Grande Soirée Annuelle AQEI

NOVEMBRE

- CONFÉRENCE INFRASTRUCTURE: STM, Les grands projets de modernisation du réseau
- Lancement des événements AQEI 2024
- Lancement des Formations AQEI 2024
- Coup d'envoi des partenariats / livret de visibilité
- Participation du **ministre Jean Boulet** au Conseil d'administration

DÉCEMBRE

- Rencontre avec **Audrey Murray, PDG de la CCQ**
- Adoption de la *Loi fédérale sur les retards de paiements*
- Dépôt du *Projet de loi 48 modifiant le Code de sécurité routière*

Planification stratégique AQEI 2023-2026



Dans le Rapport annuel 2022, nous vous relations les démarches effectuées en 2022 par le Comité de Planification stratégique 2023-2026, soit:

- la révision des résultats de la planification stratégique 2019-2022
- la rédaction du sondage
- les relances aux membres pour s'assurer qu'ils complètent le sondage

C'est donc les 25 et 26 janvier 2023 que quelques administrateurs de l'AQEI se sont donné rendez-vous à Bromont pour analyser les résultats du sondage et planifier les orientations stratégiques des prochaines années.

Ils en ont profité pour réviser la mission et la vision qui, somme toute, sont encore d'actualité, à quelques mots près.

MISSION

AVANT: Représenter les intérêts communs des membres auprès des instances et des intervenants liés aux infrastructures municipales, tout en les accompagnant dans l'industrie en constante évolution.

APRÈS:

Contribuer à la modernisation des infrastructures du Québec en représentant les intérêts communs de nos membres auprès des instances concernées et en les accompagnant au sein d'un écosystème en constante évolution.

VISION

AVANT: Devenir l'Association de référence à travers le Québec en travaux d'infrastructure

APRÈS:

Être l'Association de référence en travaux d'infrastructure à travers le Québec

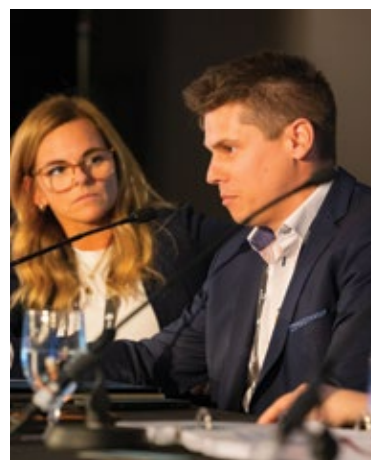
Afin de bien camper l'essence même de l'AQEI, les membres du Comité Planification stratégique ont identifié les valeurs de l'association (que vous pouvez retrouver sur le site de l'AQEI dans la section À PROPOS), les voici ci-dessous:



MEMBRES DU COMITÉ DE PLANIFICATION STRATÉGIQUE 2023-2026:

Frédéric Cliche	PARMANENCE AQEI
Étienne Lacombe	Anabel Gendron
Steve Bastien	Audrey Fournier
Vickie Phaneuf	Éliane Gagné
Mélanie Gagnon	Hélène Desrosiers
Amélie Legros	Nadia Forest
Chantal Dufresne	Nathalie Lévesque
Matthieu Collin	Caroline Amireault

C'est donc le 13 avril 2023, lors du Congrès AQEI 2023, que la mission, la vision, les valeurs et les orientations stratégiques 2023-2026 ont été présentées aux membres par Vickie Phaneuf et Étienne Lacombe et que, par la suite, ils ont été votés à l'unanimité par l'Assemblée générale annuelle.



Merci aux administrateurs qui ont arrêté leur agenda professionnel pendant deux jours pour participer avec enthousiasme à cette planification stratégique! Merci à tous les membres d'avoir pris le temps de répondre au sondage!

Conseil du trésor | Consultation sur les modes alternatifs d'octroi de contrat

Le 13 février 2023, l'AQEI recevait une invitation du Secrétariat du Conseil du trésor à participer à un atelier thématique, portant sur les modes alternatifs d'octroi des contrats.

Dans les jours qui ont suivi, l'AQEI a convoqué et consulté ses membres pour connaître leurs points de vue, le tout afin d'être prêts à bien les présenter le 29 mars prochain.



Un napperon a par la suite été transmis à la ministre responsable de l'administration gouvernementale et la Présidente du Conseil du trésor, Madame Sonia Lebel, en réaction au projet de *Règlement sur la définition de certaines expressions pour l'application de la section IV du chapitre II de la Loi sur les contrats des organismes publics* publié le 1^{er} mars 2023 dans la gazette officielle du Québec.



Le 29 mars 2023, Frédéric Cliche et Caroline Amireault ont participé à l'Atelier thématique sur les modes de réalisation des projets de construction, atelier organisé par le Conseil du trésor.

Ils y ont présenté les commentaires, suggestions et idées des membres sur les modes de réalisation, tels qu'on les connaît actuellement ou qu'on souhaiterait les voir être bonifiés ou simplement apparaître.

Pour appuyer leurs propos, ils ont remis un NAPPERON de 3 pages contenant les suggestions des membres :

- Plus bas soumissionnaire conforme
- Plus bas soumissionnaire conforme avec critères
- Plus bas soumissionnaire conforme avec présélection
- Conception construction progressive
- Moyen disant
- RPI : Réalisation Projet intégré

Cette journée s'est avérée riche en échanges et en discussions avec les principaux donneurs d'ouvrage qui y étaient présents (MEQ, MES, MSSS, MTMD et SQI). Le napperon, résumant les points de vue des membres de l'AQEI, est déposé sur le site de l'AQEI.



aqei.cc/publications / Mémoires / Atelier thématique sur les modes de réalisation des projets de construction



Nous devrions être informés des suites de cet atelier en février 2024.

Atelier thématique sur les modes de réalisation de projet de construction



AQEI

L'Association Québécoise des Entrepreneurs en Infrastructure (AQEI) est une association provinciale qui représente des entrepreneurs généraux œuvrant dans le domaine de génie civil et de la signalisation. Existant depuis 1995, l'organisation est reconnue sous le nom actuel depuis 2008.

La mission de l'AQEI est de contribuer à la modernisation des infrastructures du Québec en représentant les intérêts communs de nos membres auprès des instances concernées et en les accompagnant au sein d'un écosystème en constante évolution.

Questions-Réponses

QUELS MODES DEVRAIENT ÊTRE CONSIDÉRÉS ET POURQUOI ?

R1 Des modes agiles, collaboratifs, efficaces et bien préparés.

Les membres de l'AQEI estiment qu'il n'y a pas une formule unique et parfaite pour tous les projets. Il devrait toujours y avoir une évaluation notamment en matière de coût et complexité pour déterminer le mode d'octroi à privilégier.

Le succès réside dans la collaboration et le partage de risque entre les intervenants. Cette approche bénéficie aux clients que ce soit sur la question des coûts, qualités et délais.

- Conception - construction - progressif
- Moyen-disant
- Plus bas soumissionnaire conforme + critères de qualité
- Processus de présélection pour des projets de S&M +
- Gré à gré
- Contrat de performance

QUELS SONT LES AVANTAGES, SELON VOUS, EN TERME :

R1 Innovation ?

Pour les membres de l'AQEI, opter pour d'autres options que le plus bas soumissionnaire conforme permet de proposer des produits innovants, de permettre de l'optimisation, de réduire les coûts et d'augmenter la qualité des infrastructures construites.

R2 De qualité des ouvrages ?

La majeure portion de l'évaluation se fait sur la base du prix. Il est essentiel que l'expérience et la connaissance en relation avec l'appel d'offres ait un impact. Un entrepreneur expérimenté est plus souvent un gage de qualité.

R3 De budget/coût ?

Dans les modes d'octroi où la collaboration est possible en amont, cela améliore grandement l'efficacité, les échéanciers et par le fait même la gestion des coûts. On se rapproche plus d'un coût réel = coût cible.

En favorisant une approche transparente, toutes les parties prenantes du projet se considèrent comme des collaborateurs, des partenaires. Des termes et des valeurs qui est grand temps de ramener sur nos chantiers.

R4 D'échéancier ?

Pour les membres de l'AQEI, il est clair et certain que, plus l'implication est rapide dans un projet, que l'échéancier est établi en collaboration, plus le projet se réalisera dans le respect de cet échéancier. Tous seront imputables des dates au jour le jour.

R5 De collaboration ?

La collaboration entre le concepteur et l'entrepreneur sur les méthodes de travail, la séquence des travaux et les délais sont essentielles afin de faciliter l'exécution des contrats. Cette collaboration contribue également à maintenir un climat de confiance et permet une meilleure compréhension des réalités de chacun. Finalement, cela peut assurément diminuer les risques de réclamations et de différends.

R6 Autres avantages ? Si oui, lesquels ?

Une collaboration en amont permet notamment l'incorporation des critères ayant un impact favorable au projet tels que les normes ESG (Environnement, Social, Gouvernance) ou encore la performance SST ou finalement un système de contrôle de qualité et éprouvé.

R7 Quels sont les inconvénients, selon vous ?

Chaque mode a ses avantages et inconvénients. L'important est de se donner la chance de regarder plusieurs modes en fonction des besoins et exigences de chaque projet.

Modes d'approvisionnement – ÉCHÉANCIER



Les options

Plus bas soumissionnaire conforme (PBSC)

Définition
Modèle le plus commun, il permet l'octroi de contrat au plus bas soumissionnaire conforme.

Analyse
Ce modèle ne demande pas d'établissement d'un comité de sélection ni la mise en place d'un système de pondération et d'évaluation des offres.

Avantages
Pour des projets ne demandant pas de complexité particulière, le PBSC est un modèle d'un système de pondération et d'évaluation des offres.

Inconvénients
Il est possible que le plus bas soumissionnaire conforme ne soit pas le soumissionnaire adéquat. Éliminer les propositions inadéquates.

Suggestions
- Ce mode pourrait être maintenu pour les appels d'offres de moins de 50 M\$.

- Dans le cas où le plus bas soumissionnaire conforme se situe en deçà de 5% d'un autre soumissionnaire conforme à savoir important de donner l'opportunité à ces deux soumissionnaires d'expliquer leurs prix et comment ils conçoivent les travaux à venir. Le fait, mener à un choix final d'un soumissionnaire.

Plus bas soumissionnaire conforme avec critères (PBSC+C)

Définition
Plus bas soumissionnaire conforme en incluant des critères spécifiques.

Analyse
Dans l'appel d'offres, des critères particuliers sont traités et énoncés par des contrats.

Avantages
Efficace, rapide, expérience, expertise.

Plus bas soumissionnaire conforme avec présélection (PBSC+P)

Définition
Après avoir passé la pré-sélection, choix du plus bas soumissionnaire conforme.

Analyse
Analyse préalable de soumissionnaires (pourrait être évitée) ou pour certains types de travaux spécifiques.

Avantages
Efficace, rapide, expérience, expertise.

Construction conception progressive (CCP)

Définition
Jumelés éléments essentiels du développement d'un projet : les services de conception et de construction sont confiés à un même soumissionnaire.

- Étape 1 Sélection d'un Concepteur-construteur soumissionnaire
- Étape 2 Phase de conception
- Étape 3 Processus menant à l'octroi du contrat de construction
- Étape 4 Phase de construction de l'ouvrage

Analyse
Les délais et la construction évoluent de pairs, évitant des ajustements dits de concordance entre un concepteur (A) et un constructeur (B).

Avantages
Impactabilité plus grande. Économie de temps. Permet entre autres de réduire les problèmes de concordance et de coordination au niveau des plans et devis entre différentes disciplines.

Inconvénients
Investissement important, temps et des ressources dans l'élaboration d'une conception afin de déposer une proposition.

Suggestions
- Ce mode devrait être évité si le contrat est au-dessus de 50 M\$.

Moyen disant

Définition
En quelques mots, le moyen disant se veut un mode où le soumissionnaire le plus élevé et le soumissionnaire le moins élevé sont retenus par la suite, le soumissionnaire le plus près de la médiane (des prix restants) est retenu.

Analyse
Ce mode d'octroi permet de retirer d'avance les soumissionnaires sur la base du prix.

Avantages
Cela permet d'éviter de regrouper un lot de soumissionnaires plus en ligne avec les exigences budgétaires de l'appel d'offres et par la suite, de choisir celui qui est plus près du prix du marché.

Inconvénients
Il est possible que le plus bas soumissionnaire (ou élément) aurait été plus compétitif et attractif.

Suggestions
Dans le cas où il y a deux soumissionnaires seulement, ce mode devient difficile d'application. Dans ce cas, le donneur d'ouvrage pourrait éliminer le soumissionnaire qui est plus près de son budget (en autant que l'estime du donneur d'ouvrage soit représentatif du marché actuel).

De gré à gré

Définition
Mode d'octroi de contrat à ne pas employer ou utiliser, notamment pour les travaux à réaliser en urgence.

Sur invitation

Définition
Mode d'octroi de contrat à ne pas employer ou utiliser, notamment pour les contrats en deçà de 121 200 \$ (montant indexé annuellement).

Suggestions

Ajuster les invitations annuelles en fonction des marchés réels.

Autres suggestions

- Agilité
- Collaboration
- Dialogue
- Échanges collaboratifs
- Meilleures préparations
- Meilleures évaluations des quantités
- Innovations encouragées
- Possibilité de proposer des alternatives moins coûteuses / optimisables
- Dotationnement d'appels d'offres annuels
- Lancer les appels d'offres plus tôt, avant le début de la saison
- Critères ESG
- Performance SST
- Critères de qualité
- Intégrer les appels d'offres pendant les périodes de vacances (été/hiver et fin d'année)
- Délai maximum (après ouverture des soumissions) pour accorder le contrat

Sommaire des pistes d'action

En 2021, six organisations liées à l'industrie de la construction, dont l'AQEI, se sont réunies afin de mieux comprendre les facteurs et les niveaux de risque créant une baisse de l'intérêt des entrepreneurs généraux et spécialistes et des professionnels pour les marchés publics dans l'industrie de la construction au Québec. Ces organisations ont mandaté Raymond Chabot Grant Thornton (RCGT) pour faire état des enjeux majeurs dans l'industrie de la construction au Québec et spécialistes et les professionnels dans leurs relations d'affaires avec les marchés publics et d'apporter des solutions concrètes à ces enjeux. Ainsi, la consultation a permis de confirmer l'importance des actions présentées dans le sommaire suivant :

Axes d'intervention	Actions	Entrepreneurs	Professionnels
Attractivité des contrats	1 Clarifier la documentation d'appel d'offres		X
	2 Encadrer adéquatement, le cas échéant, l'imposition de pénalités	X	X
	3 Bonifier les clauses contractuelles pour partager le risque équilibrablement	X	X
	4 Adapter le mode de réalisation au type de projet	X	X
Règlement des différends	5 Réviser des études d'avant projet	X	X
	6 Fixer des échéanciers réalistes	X	X
	7 Améliorer l'écoute et adopter une attitude collaborative	X	X
	8 Mettre en œuvre un échéancier de règlement des différends	X	X
Modalités de paiement	9 Régler les conflits en amont	X	X
	10 Se doter d'un mécanisme qui donne de la visibilité aux représentants des donneurs d'ouvrage publics	X	X
	11 Éviter le mode exécutoire pour la gestion des changements	X	X
	12 Instaurer une politique de paiement claire qui doit être respectée par les différents donneurs d'ouvrage publics	X	X
Interventions gouvernementales	13 Payer la part des changements qui n'est pas contestée	X	X
	14 Alléger les documents requis pour l'obtention des paiements	X	X
	15 Ajouter des clauses d'engagement pour les modalités de paiement	X	X
	16 Indexer les tarifs d'honoraires des architectes et des ingénieurs	X	X
Autres interventions	17 Bonifier les outils offerts aux municipalités	X	X
	18 Développer d'autres critères pour mesurer la qualité	X	X
	19 Diversifier les processus d'adjudication sous les seuls appels d'offres public	X	X
	20 Mettre au point des outils pour uniformiser les documents d'appels d'offres	X	X

Constats

Commission Charbonneau

Recommandation n° 2 :

«Utiliser des règles d'adjudication adaptées à la nature des travaux»

Diversifier les lois et les règlements pour permettre à tous les donneurs d'ouvrage publics de décider, en collaboration avec l'Autorité des marchés publics et sous sa surveillance, de la pondération appropriée des critères de prix et de qualité dans le processus d'adjudication d'un contrat lié au domaine de la construction publics devant faire appel à des critères de qualité pertinents.

«Or, le choix d'une entreprise pour concevoir, surveiller et réaliser des projets complexes de construction Le fondement d'un appel d'offres est de permettre au DGP d'obtenir le meilleur rapport qualité-prix compte tenu de la nature des travaux qui en font l'objet. Par conséquent, la Commission est d'avis que les règles d'adjudication actuelles n'atteignent pas cet objectif, en plus de faciliter ses ententes collusoires pour certaines catégories d'appels d'offres.»

Loi visant principalement à promouvoir l'achat québécois et responsable par les organismes publics, à renforcer le régime d'intégrité des entreprises et à accroître les pouvoirs de l'Autorité des marchés publics (PL12)

Sanctionné le 2 juin 2022.
Parution dans le gazette officielle le 3 août 2022

Modifications principales apportées à la Loi sur les contrats des organismes publics sanctionnée en décembre 2012.

- 111. Cette loi est modifiée par l'insertion, après l'article 21.48.16, du chapitre suivant.
- CHAPITRE V.2 - PAIEMENTS ET RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS EN MATIÈRE DE TRAVAUX DE CONSTRUCTION
- SECTION 1 - DISPOSITIONS PRÉLIMINAIRES
- 21.48.19. Le présent chapitre vise à assurer le paiement rapide de sommes d'argent réclamées par des entreprises qui prennent part à la réalisation de travaux de construction pour le compte d'organismes publics.

Il est également à permettre le règlement rapide de différends qui peuvent naître entre de telles entreprises ou entre celles-ci et de tels organismes.

Conseil du trésor | Ministère des infrastructures

Vers la fin du printemps 2023, l'AQEI a été invitée par le ministre des Infrastructures, Jonatan Julien, à participer à une consultation sur la performance accrue des infrastructures publiques.

C'est donc le 16 mai, que l'AQEI a rencontré le ministre Jonatan Julien pour échanger avec lui de l'amélioration de la performance qui pourrait être apportée dans les infrastructures publiques.

Caroline Amireault, Frédéric Cliche, Jean-François Guindon, Matthieu Collin et Jean-François Baril ont participé à cette rencontre où le Ministre a pu nous questionner et nous remettre une série de questions.



À la suite de cette rencontre avec le ministre, les membres de l'AQEI ont été convoqués le 30 mai 2023 afin de participer à un échange permettant d'entendre leur point de vue et le transposer en mémoire.

59 pages
30 recommandations



Le mémoire de l'AQEI a été produit le 8 juin 2023, dont copie est déposée sur le site de l'AQEI : section PUBLICATIONS/MÉMOIRE.

Lourd de ses 59 pages et de ses 30 recommandations, le mémoire de l'AQEI a insisté sur les paiements rapides, sur l'attractivité des marchés publics (clauses contractuelles peu attrayantes / enjeux processus d'appel d'offres / lourdeur de la gestion contractuelle / clauses abusives) et sur les modes alternatifs d'octroi des contrats.

En 2024, nous devrions être invités par le ministère afin d'entendre les conclusions tirées de cette grande consultation et du plan d'action qui en découlera.



aqei.cc / publications / Mémoires /
Atelier thématique sur les modes de
réalisation des projets de construction

Réforme de la Loi R-20

Le 7 février 2023, l'AQEI s'est déplacée du côté de Québec pour rencontrer le ministre du Travail, monsieur Jean Boulet. Nous avons pu échanger avec lui à propos de:

- la **LMRSST** et de la sécurité des travailleurs à pied d'œuvre sur les chantiers routiers
- l'entrée en vigueur prochaine du **Décret sur le personnel de l'industrie de la signalisation routière du Québec**
- la **Table Plan d'action 2023-2028 MTMD**

Lors de cette rencontre, c'est le ministre lui-même qui nous a fait mention de son intention de démarrer des travaux quant à la réforme de la Loi R-20 et nous invitait déjà à commencer notre réflexion sur ce sujet

✓ Loi R-20

- **Mobilité de la main-d'œuvre**
- **Ouverture des bassins**
- **Table des associations patronales**

Déjà, au début de l'année 2023, le Ministre Boulet a commencé à parler sur certaines tribunes de son intention de moderniser la Loi R-20. Il parlait alors notamment de:

- Faciliter la reconnaissance des acquis et des compétences des travailleurs (qui sont actuellement hors construction)
- Décloisonner les métiers (polyvalence)
- Améliorer l'efficacité pour diminuer les délais de construction
- Innover sur les chantiers par l'intégration de technologies (drone, exosquelette...)



Frédéric Cliche, Caroline Amireault et Audrey Fournier



Le 30 novembre 2023, les membres du Conseil d'administration ont eu le privilège de le recevoir lors d'une de leur rencontre régulière. Ils ont pu échanger avec lui de plusieurs dossiers d'actualité pour les membres, tant en génie civil qu'en signalisation. Le Ministre a pris le temps de bien comprendre les enjeux et de questionner les entreprises dans leur quotidien. **Une rencontre vraie et efficace !**

En parallèle des démarches effectuées par l'AQEI dans ce dossier, l'AQEI siège également sur le comité de révision de la Loi R-20 du Conseil du Patronat du Québec, et ce, depuis le mois d'août 2023.



Commission de la construction du Québec



Le 7 décembre 2023, l'AQEI a eu le privilège de rencontrer madame Audrey Murray, nouvellement nommée Présidente-directrice générale de la CCQ.

Participaient à cette rencontre, madame Murray, madame Vickie Phaneuf, vice-présidente du Conseil d'administration de l'AQEI et Caroline Amireault, avocate et directrice générale de l'AQEI.

Malgré son horaire chargé, madame Murray a pris le temps d'échanger avec nous sur des sujets importants pour l'ensemble de nos membres et de l'industrie.

Ensemble, elles ont discuté des objectifs atteints de la planification stratégique de la CCQ 2020-2022, de la place des femmes dans l'industrie de la construction, de la reconnaissance de l'expérience acquise à l'international pour des travailleurs immigrants, de la réforme imminente de la Loi R-20 et de la place des premières nations sur les chantiers québécois.

Par la suite, Vickie et Caroline lui ont présenté l'historique de l'AQEI, la répartition de ses membres et les services offerts par l'AQEI, notamment sa plateforme numérique **ACQUIS**. Nous lui avons également mentionné que l'AQEI a été reconnue par la RBQ comme organisme dispensateur de formation continue et que, depuis plusieurs années, l'AQEI déploie des efforts constants pour accompagner ses membres dans le maintien de leur compétence.

Les bases d'une belle collaboration sont maintenant jetées. Nous sommes convaincus qu'elle se développera rapidement en 2024. Demeurez à l'affût, nous aurons probablement besoin de nos membres pour siéger sur des comités de la CCQ!



Audrey Murray, présidente-directrice générale de la CCQ



Vickie Phaneuf, vice-président du Conseil d'administration de l'AQEI



Caroline Amireault, avocate et directrice générale de l'AQEI

"...Vickie et Caroline lui ont présenté l'historique de l'AQEI, la répartition de ses membres et les services offerts par l'AQEI, notamment sa plateforme numérique ACQUIS."



Coalition contre les retards de paiement dans la construction



Au Québec :

On se rappelle que c'est en juin 2022, après plus de 10 ans de démarches, que la *Loi sur les contrats publics* (LCOP) fut amendée pour finalement y insérer les paramètres des paiements rapides dans la construction. **Grande victoire de la Coalition!**

Afin de permettre l'entrée en vigueur de ces récents amendements législatifs, de nouveaux règlements d'application devront voir le jour. C'est sur ces futurs règlements que le Conseil du Trésor s'est affairé à la fin 2022 et en 2023. Des questions ont donc été transmises par le Conseil du Trésor à la Coalition.

Le 18 janvier 2023, le Conseil du Trésor convoquait toutes les parties prenantes (ministères, intervenants-experts, Coalition) pour une rencontre d'échanges et de questionnements sur l'arrimage des règlements à rédiger.

À la suite de cette rencontre, c'est le 31 janvier 2023 que la Coalition acheminait ses réponses et réflexions aux nombreuses questions transmises par le Conseil du Trésor et demandait, par le fait même, une rencontre avec le Conseil du Trésor pour expliquer ses réponses.

En décembre 2023, le Conseil du Trésor nous est revenu avec quelques questionnements et en nous assurant que ce dossier demeurait dans les priorités du gouvernement. Nous attendons toujours les règlements d'application qui permettront enfin aux dispositions législatives de prendre vie. Dossier toujours à suivre en 2024!



« À cet égard, le gouvernement souhaite éliminer un irritant important pour les entreprises en proposant un règlement sur les délais de paiement et le règlement des différends dans l'industrie de la construction. La conception de ce dernier est réalisée en étroite collaboration avec des organismes publics, des représentants de l'industrie de la construction et le ministère de la Justice du Québec. »

Budget de dépenses 2023-2024 | Stratégie de gestion des dépenses | Renseignements supplémentaires (gouv.qc.ca)

Coalition contre les retards de paiement dans la construction

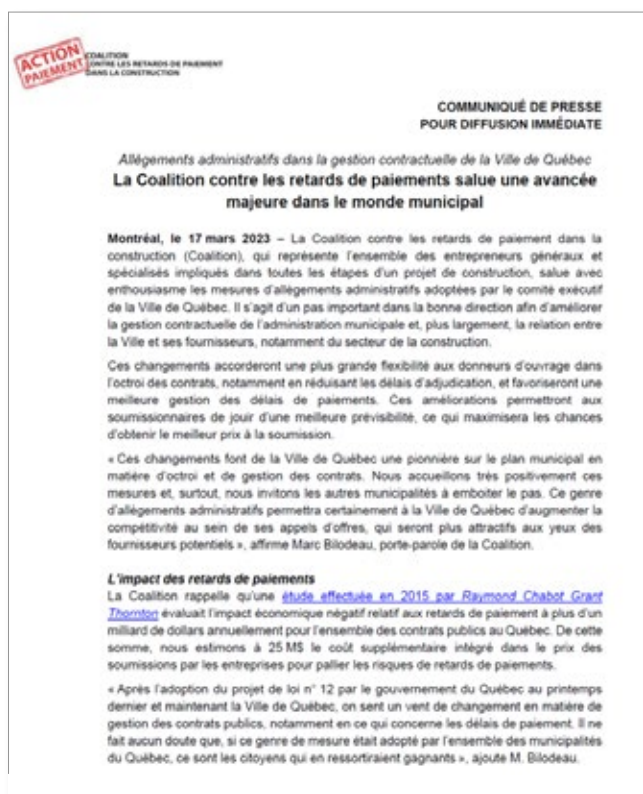


Pendant ce temps:

À Québec:



Le 17 mars 2023, la Coalition émettait un communiqué officiel afin de saluer la Ville de Québec qui a fait une avancée digne de mention quand aux paiements de ses cocontractants:



Au fédéral:

Canada

L'honorable Jean-Yves Duclos, ministre des Services publics et de l'Approvisionnement, a annoncé que la loi fédérale sur le paiement rapide est entrée en vigueur le 9 décembre 2023, afin de donner suite aux préoccupations de longue date de l'industrie de la construction concernant notamment la rapidité des paiements, de protéger les emplois essentiels de cette industrie et de permettre de faire affaire plus facilement avec le gouvernement du Canada.

Le Services publics et Approvisionnement Canada a collaboré avec les acteurs clés de l'industrie de la construction, ainsi que d'autres ministères, afin d'élaborer la loi fédérale sur le paiement rapide, qui a donné naissance à la Loi fédérale sur le paiement rapide des travaux de construction.

En vertu de cette loi, le gouvernement fédéral disposera de 28 jours civils pour payer l'entrepreneur après que celui-ci lui aura soumis une facture en bonne et due forme. L'entrepreneur aura ensuite 7 jours pour payer ses sous-traitants, lesquels disposeront d'un autre délai de 7 jours pour payer leurs sous-traitants, et ainsi de suite dans la chaîne de paiement contractuelle.

La loi fédérale sur le paiement rapide vise à faire en sorte que chaque intervenant de la chaîne de construction soit payé en temps voulu pour les travaux de construction qu'il réalise dans le cadre d'un projet. Le bon déroulement des projets d'infrastructures fédéraux importants, comme ceux relatifs aux immeubles et aux ponts, dépend du versement prévisible et rapide des paiements aux entrepreneurs et aux sous-traitants (et à leurs sous-traitants).

Tous les contrats de construction existants devront être conformes à la Loi fédérale sur le paiement rapide des travaux de construction au plus tard 1 an après le 9 décembre 2023.

L'honorable Jean-Yves Duclos

Ministre des Services publics et de l'Approvisionnement



« L'industrie de la construction est un secteur essentiel de l'économie canadienne. Nous franchissons un jalon important en nous assurant que les sous-traitants qui participent aux contrats du gouvernement fédéral sont payés en temps voulu. L'entrée en vigueur de cette loi réduira les retards de paiement, permettra aux petites et moyennes entreprises du secteur de la construction d'améliorer leur stabilité financière et aidera plus de 1,5 millions de travailleurs de l'industrie en cette période difficile pour tous les Canadiens et Canadiennes. »

Coalition contre les retards de paiement dans la construction

Le 5 octobre 2023, la Coalition contre les retards de paiement était invitée à être panéliste dans le cadre de la Journée du Droit de la construction de Miller Thomson. C'est devant plus de 200 personnes réunies que Caroline Amireault (AQEI) et Steve Boulanger (CMMTQ), tous deux représentants de la Coalition, ont présenté l'historique des démarches de la Coalition et les toutes dernières avancées.

À la toute fin de leur conférence, un entrepreneur en électricité est venu discuter avec Caroline pour mentionner que les démarches effectuées par la Coalition lui facilitent vraiment la vie sur les chantiers auxquels il participe et qui sont visés par les paramètres du Calendrier de paiement et de l'intervenant-expert. Quelle belle énergie pour continuer!

En 2024, est-ce que votre entreprise réalise des travaux de construction qui sont visés par les paramètres de paiements rapides ?

La réponse est peut-être oui. Il n'y en a pas seulement qu'un, il y en a 180!

Consultez la liste des 180 nouveaux projets de construction énumérés dans la *Loi concernant l'accélération de certains projets d'infrastructure*, tous visés par les paramètres de l'Arrêté ministériel 2018-01.



Forum sur les initiatives stratégiques pour l'industrie de la construction (FISIC)

Le forum mobilise les parties prenantes de l'écosystème de la construction en facilitant la collaboration et la complémentarité entre les acteurs pour agir sur les opportunités et les défis transversaux de l'industrie afin d'améliorer la compétitivité du secteur.

Dans le Rapport annuel 2022, nous terminions les pages du FISIC en vous expliquant que nous attendions les résultats d'un sondage lancé en décembre à tous les membres du FISIC.

En effet, conscient de l'accalmie économique, voire le rééquilibrage de la fin de l'année 2022, les représentants du FISIC se questionnaient à savoir si :

- la problématique était toujours d'actualité pour les membres du FISIC ?
- les membres souhaitent que le FISIC continue ses représentations en 2023, et ce, afin d'instaurer une solution pérenne et préventive ?
- si oui, quels seraient les produits et services visés ?
- quelles seraient les méthodes (formule, calcul) à préconiser ?



Résultats du sondage sur l'inclusion de clauses d'ajustements des prix matériaux/ carburant dans les futurs

Le 23 février 2023, les membres de l'AQEI étaient convoqués à un webinaire pour prendre connaissance de l'état d'avancement des derniers travaux du FISIC ainsi que les résultats du sondage de décembre 2022.



De ce sondage, il est clairement ressorti que les entrepreneurs (548 entreprises ont pris le temps de répondre) souhaitent que les démarches soient poursuivies face aux donneurs d'ouvrage pour que des clauses d'ajustement de prix soient dorénavant incluses dans les documents contractuels.



Forum sur les initiatives stratégiques pour l'industrie de la construction (FISIC)

Ce sondage a démontré que les compensations ne sont pas rares dans le privé. En effet, 50% des entrepreneurs sondés ont pu bénéficier d'un ajustement de prix dans le cadre d'un contrat privé.

En 2022...

50%

des entrepreneurs sondés ont pu bénéficier d'un ajustement de prix dans le cadre d'un contrat privé.

25%

des entrepreneurs sondés ont pu bénéficier d'un ajustement de prix dans le cadre d'un contrat public.

1 sur 3

Un entrepreneur sondé sur trois a déjà réalisé des contrats sur lesquels s'appliquait une clause d'ajustement.

Ce sondage a également démontré que presque tous les entrepreneurs (9/10) s'entendent sur le fondement des clauses d'ajustement, mais que 50% d'entre eux sont partagés sur la manière dont elles devraient s'appliquer.

9/10

Neuf sur dix aimeraient que le **gouvernement** étende l'application des clauses d'ajustement des prix dans les appels d'offres.

Les entrepreneurs ont également suggéré des moments où les prix de référence et les prix réels devraient être arrêtés.

Quant au prix de référence : 47% des répondants souhaitaient que ce soit à la date de la soumission, 34% à la date de signature du contrat et 14% à la date de publication de l'appel d'offres.

50/50

La moitié des entrepreneurs sondés aimeraient que le prix de chaque matériau soit utilisé afin de calculer l'ajustement.

L'autre moitié préférerait que l'ajustement se fasse en fonction d'un indice global.

Quant au prix réel : 33% des répondants souhaitaient que ce soit à la date d'achat des matériaux, 25% à l'installation des matériaux, 19% à la signature du contrat et 18% au début des travaux.

Souhaitant justement être mieux outillés, le FISIC a, en mars 2023, mandaté TACT afin qu'un état des lieux soit réalisé : recherche au Québec, au Canada et ailleurs dans le monde (modèle de clauses, outils réglementaires utilisés...).

En septembre 2023, les membres du FISIC se sont réunis pour analyser la recherche comparative effectuée par TACT. Des exemples de clauses au Québec, au Canada, aux États-Unis (contrat à prix fixe avec ajustement économique du prix) et en France (clauses d'imprévision) ont été examinés.

Forts de ces résultats, les membres du FISIC en sont venus aux conclusions suivantes :

- les membres du FISIC demeurent convaincus que les clauses d'ajustement d'indexation/ d'imprévisibilité ont tout leur sens et leur raison d'être (intérêt, attractivité, protection des entreprises)
- certaines clauses sont plus faciles à formuler (carburant)
- certaines clauses seraient plus difficiles à rédiger (matériaux plus complexes, choix de la statistique de fluctuation...)
- l'urgence de 2020 a cédé la place à un marché plus stable

Pour le moment, ce dossier a donc été relégué, en attente d'une prochaine vague ...

Le 14 février 2023, le FISIC (AQEI a participé à cette rencontre) participait à la Table élargie des donneurs d'ouvrage sur les clauses d'ajustement des prix des matériaux/carburant (MEI, SHQ, SCT, Ville de Laval, Ville de Trois-Rivières, CÉGEP, Universités...) pour échanger de solutions à apporter à la problématique entourant la hausse du coût des matériaux/carburant.

Lors de cette rencontre, l'AQEI a présenté les résultats des sondages de juillet 2022 et février 2023 aux donneurs d'ouvrages. L'APCHQ a présenté les récentes statistiques des coûts des matériaux. La SQI a présenté les conclusions préliminaires de leur projet pilote. Par la suite, toutes les personnes présentes ont échangé entre elles pour identifier des pistes de solutions, qui disons-le, ne sont pas *one-size-fit-all*.

Mandats des COMITÉS



Audit

Le Comité d'Audit (Cd'A) porte la majorité de son attention sur l'optimisation de la gouvernance et des finances de l'association.



Génie Civil

Le Comité Génie Civil (CGC) a pour mission de promouvoir et de protéger les intérêts des membres en commentant les projets de loi, règlements, normes et documents administratifs. Les membres du CGC représentent les membres de l'AQEI lors de rencontres avec différents ministères, organismes, municipalités, donneurs d'ouvrage et compagnies de cautionnement.



Signalisation

Le Comité Signalisation (CS) a pour mission de promouvoir et protéger les intérêts des membres œuvrant dans l'industrie de la signalisation routière du Québec. Les membres du CS commentent les décrets, les règlements et normes afin de faire avancer les dossiers auprès des différents intervenants tels que les ministères, organismes et donneurs d'ouvrage ainsi que la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST).



Formation Recrutement Rétention

Le Comité Formation Recrutement Rétention (CFRR) développe et organise les formations AQEI pour répondre aux besoins des entrepreneurs et de leurs employés, ce qui assure un choix diversifié et une programmation de qualité. La mise en place d'une plateforme numérique permet aux membres et non-membres de consulter des formations en temps réel et au lieu de leur choix.



Santé et Sécurité au Travail

Le Comité Santé et Sécurité au Travail (C-SST) élabore des solutions aux problématiques communes rencontrées en génie civil municipal et en signalisation. Il travaille à maintenir et prioriser la santé et le bien-être des travailleurs ainsi qu'à standardiser les méthodes de travail.



Comité Communication et Marketing

Le Comité Communication et Marketing (CCM) assure la qualité des informations transmises aux membres de l'AQEI, accroît le nombre de membres à l'AQEI et augmente la visibilité et la notoriété de l'association. Pour ce faire, le CCM chapeaute les activités de recrutement et de réseautage (le Congrès annuel, l'Omnium Jean-Pierre-Rivest, la Grande soirée annuelle et les Conférences Infrastructures).

Accès aux marchés publics

Six associations de l'industrie de la construction au Québec se regroupent ponctuellement afin de rétablir le dialogue, la confiance et la collaboration entre les entrepreneurs généraux, les professionnels et les donneurs d'ouvrage publics. Le regroupement d'associations intervient dans le cadre d'un désintéret marqué des entrepreneurs et professionnels envers les marchés publics.



Coalition contre les retards de paiement dans la construction

La Coalition souhaite que les entrepreneurs soient payés dans un délai raisonnable de 30 jours pour les travaux qu'ils ont dûment exécutés et pour lesquels ils ont engagé des dépenses.

Forum sur les initiatives stratégiques pour l'industrie de la construction (FISIC)

Le Forum mobilise les parties prenantes de l'écosystème de la construction en facilitant la collaboration et la complémentarité entre les acteurs pour agir sur les opportunités et les défis transversaux de l'industrie afin d'améliorer la compétitivité du secteur.

Cd'A

Comité
d'Audit



COMITÉ D'AUDIT | Cd'A

Les membres du Cd'A reçoivent périodiquement les principaux documents financiers de la gestion courante de l'AQEI afin de surveiller la crédibilité et l'objectivité de l'information financière de l'association.



En 2023, le Comité d'Audit (Cd'A) a tenu 1 réunion en vidéoconférence et 1 réunion en présentiel. Le mandat du Cd'A a principalement porté sur:

- La supervision de la divulgation financière, des contrôles corporatifs et des systèmes de gestion de risque d'un OBNL
- La nomination et la vigie de l'indépendance de la firme d'experts-comptables externes ainsi que la formulation de leur mandat
- La révision et la recommandation d'approbation, par le Conseil d'administration, des états financiers annuels de l'association
- Le suivi et la gestion des placements par l'application de la politique de placement adoptée en 2021
- Tout autre mandat déterminé par le Conseil d'administration concernant les affaires financières et administratives de l'association

EN 2023,
▶ ONT PARTICIPÉ AUX RÉUNIONS DU CD'A



PRÉSIDENT

Guillaume Dufort-Lemay
Systèmes Urbains inc.

VICE-PRÉSIDENTE

Chantal Dufresne
AGA Assurances Collectives

MEMBRE D'OFFICE

Frédéric Cliche
Action Progex inc.

MEMBRES

Andréanne Joly
Environnement Routier NRJ inc.

Benjamin Robitaille
Solenio inc.

Marilyne Vallières
Signalisation de Ville inc.

Sébastien Claveau
Loiselle inc.

INVITÉS

Antonio Cordeiro
Investia services financiers inc.

Éric Chayer
Investia services financiers inc.

Gianni Cecere

Rubano, Scalia s.e.n.c.r.l.

Mario Rubano

Rubano, Scalia s.e.n.c.r.l.

AQEI

Nadia Forest

Coordonnatrice à la comptabilité

Anabel Gendron

Directrice à l'administration

Caroline Amireault

Avocate et directrice générale

CGC

Comité
Génie
Civil



COMITÉ GÉNIE CIVIL | CGC

En 2023, les membres du CGC ont tenu une réunion. Cette année, ce sont les sous-comités qui ont tenu le plus grand nombre de rencontres afin de faire cheminer les dossiers qui leur sont délégués, le tout en lien avec le plan d'action CGC 2023-2026.



EN 2023,
▶ ONT PARTICIPÉ À LA RÉUNION DU CGC



CO-PRÉSIDENTS

Marc-Antoine Leclerc
Les Entreprises Claude
Chagnon inc.

Mary-Pier Marcheterre
Gowling WLG (Canada) S.E.N.C.R.L.

CO-VICE-PRÉSIDENTS

Etienne Lacombe
TGC inc.

Jean-François Baril
Solenio inc.

MEMBRE D'OFFICE

Frédéric Cliche
Action Progex inc.

MEMBRES

Alexandre Bergevin
Environnement Routier NRJ inc.

Audrey Perron
ADS Canada (Hancor of Canada
inc.)

Daniel Deschênes
Englobe Environnement inc.

Frédéric Chouinard
Groupe Lapalme

Marc-André Poliquin
Emco Corporation

Matthieu Champagne
Innovex Produit Techniques inc.

Michaël Bérubé
Solenio Inc.

Monique Barabé
Boisclair & Fils inc.

Sonia Couture
Loiselle inc.

AQEI

Dominic Rouleau
Chargé de projets -
Génie civil & voirie

Caroline Amireault
Avocate et directrice générale

Sous-comité de travail AQEI / sols contaminés

La traçabilité des sols contaminés excavés à continuer dans sa lancée des années précédentes. La mise en application des règlements à obliger le domaine de l'infrastructure à emboîter le pas pour un meilleur contrôle des sols contaminés.

Afin de bien comprendre les règlements qui ont pris effet au début de l'année, les membres du Sous-comité de travail AQEI / sols contaminés ont produit six webinaires sur ce sujet.

Merci à

**SOLMA
TECH**

ENGLOBE

Attestra ON ÉLÈVE LA CONFIANCE

BCF AVOCATS D'AFFAIRES

SOUS-COMITÉ DE TRAVAIL AQEI | SOLS CONTAMINÉS

MEMBRES

Alexandre Bergevin

Environnement Routier NRJ inc.

Anne-Frédérique Bourret

BCF avocats d'affaires

Benoit Nantel

Englobe Environnement Inc.

Branda Carey

Sintra inc.

Daniel Deschênes

Englobe Environnement inc.

Frédéric Cliche

Action Progex inc.

Justine Whissell

Uniroc inc.

Marc-Antoine Nguyen

Environnement Routier NRJ inc.

Michaël Bérubé

Soleno inc.

Monique Barabé

Boisclair et fils inc.

Nicolas Rémillard

Solmatech inc.

Patrick Girard

Les carrières de Saint-Dominique Ltée

Samuel Choinière

Groupe AllaireGince Infrastructures inc.

Sonia Couture

Loiselle inc.

Vincent Coderre

Groupe AllaireGince Infrastructures inc.

AQEI

Dominic Rouleau

Chargé de projets – Génie civil & voirie

Caroline Amireault

Avocate et directrice générale

330
PARTICIPANTES

ENCONTINU

Visionner les webinaires:
formations.aqei.cc/catalog

<p>EN CONTINU</p> <p>Planification et opérationnalisation 01</p> <p>RECONNUE RBO • CMMTQ • CMEG Bâtiment</p> <p>EXCAVATION DES SOLS CONTAMINÉS</p> <p>WEBINAIRE 1 : Excavation des sols / Planification et opérationnalisation</p> <p>2h \$120.00 →</p>	<p>EN CONTINU</p> <p>RVMR / Guide d'application 02</p> <p>RECONNUE RBO • CMMTQ • CMEG Bâtiment</p> <p>EXCAVATION DES SOLS CONTAMINÉS</p> <p>WEBINAIRE 2 : Excavation des sols / RVMR / Guide d'application</p> <p>2h \$120.00 →</p>	<p>EN CONTINU</p> <p>Limitation de l'application / Goulot d'étranglement 03</p> <p>RECONNUE RBO • CMMTQ • CMEG Bâtiment</p> <p>EXCAVATION DES SOLS CONTAMINÉS</p> <p>WEBINAIRE 3 : Excavation des sols / Limitation de l'application / Goulot d'étranglement</p> <p>2h \$120.00 →</p>
<p>EN CONTINU</p> <p>Gestion des irritants 04</p> <p>RECONNUE RBO • CMMTQ • CMEG Bâtiment</p> <p>EXCAVATION DES SOLS CONTAMINÉS</p> <p>WEBINAIRE 4 : Excavation des sols / Gestion des irritants</p> <p>2h \$120.00 →</p>	<p>EN CONTINU</p> <p>Survol des derniers mois 05</p> <p>RECONNUE RBO • CMMTQ • CMEG Bâtiment</p> <p>EXCAVATION DES SOLS CONTAMINÉS</p> <p>WEBINAIRE 5 : Survol des derniers mois : Gestion des sols contaminés</p> <p>2h Gratuit →</p>	<p>EN CONTINU</p> <p>Utilisation fonctionnelle de Traces Québec 06</p> <p>RECONNUE RBO • CMMTQ • CMEG Bâtiment</p> <p>EXCAVATION DES SOLS CONTAMINÉS</p> <p>WEBINAIRE 6 : Utilisation fonctionnelle de Traces Québec</p> <p>Prochaine date: 07 décembre 2023</p> <p>2h Gratuit →</p>

Sous-comité de travail AQEI / sols contaminés

Projet d'omnibus réglementaire modifiant divers règlements

- Règlement modifiant le Règlement concernant la traçabilité des sols contaminés excavés
- Règlement modifiant le RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT SUR LE STOCKAGE ET LES CENTRES DE TRANSFERT DE SOLS CONTAMINÉS

Le 22 février 2023, un projet omnibus réglementaire modifiant plusieurs règlements était déposé par le MELCCFP. Le 8 avril 2023, dans le cadre de la consultation publique sur ce projet d'omnibus réglementaire, l'AQEI déposait un **Mémoire** comprenant **cinq recommandations concrètes et constructives** pour tenter de modifier la version finale des règlements. Dans les cinq recommandations faites par l'AQEI, deux ont été retenues lors de la publication du règlement modifiant les règlements.

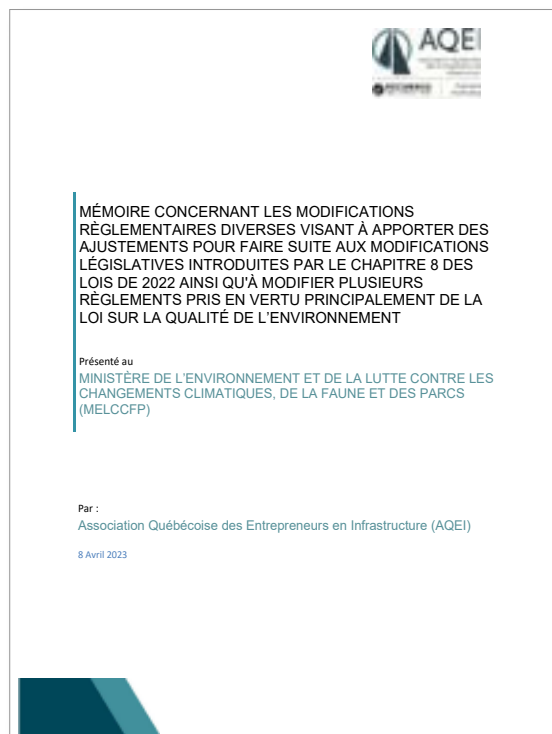
Extrait du sommaire exécutif du Mémoire de l'AQEI :

« D'entrée de jeu, l'Association québécoise des entrepreneurs en infrastructure (AQEI) tient à saluer l'orientation générale prise par le ministère. Il s'agit d'assouplissements pertinents pour améliorer l'efficacité du secteur de la construction tout en assurant un respect complet de l'environnement. »

Résumé des cinq recommandations : Concernant le REAFIE, l'AQEI recommande :

5 recommandations

- ✓ 1. Préciser l'article 16 du Règlement en ajoutant « et transportés hors sites »
2. Préciser que le professionnel qui signe l'attestation atteste simplement du fait que la totalité des sols excavés et transportés hors site a été accompagnée d'un bordereau de suivi
3. Définir la fonction et la portée de l'attestation
4. Fournir à l'industrie de la construction un guide de préparation des attestations. Ce guide pourrait être délivré en marge du Règlement et apporter les précisions requises pour assurer que tout professionnel puisse signer adéquatement, et surtout, en toute connaissance de cause, lesdites attestations
- ✓ 5. Que le Projet de règlement fixe certaines balises temporelles entourant la signature des attestations, ce qui ne semble pas être le cas dans le Projet de règlement actuel



Comité consultatif Traces Québec / Attestra

C'est le 1er janvier 2023 que les obligations du règlement concernant la traçabilité des sols contaminés excavés applicables aux transporteurs sont entrées en vigueur. C'est le 7 juin 2023 que, par voix de communiqué spécial, Attestra a annoncé que l'application Traces Québec mobile était maintenant disponible et qu'une période d'adaptation était mise en place.

La date de fin de la période d'adaptation a été statuée pour le 10 janvier 2024.

En 2023, le Comité consultatif technique Traces Québec a tenu cinq réunions qui ont permis aux parties d'y exprimer leurs enjeux et leurs défis face aux nouvelles exigences et de formuler des recommandations pour améliorer le système Traces Québec, réunions auxquelles l'AQEI a participé.



- 1^{ER} JANVIER 2023**
Mise en vigueur du règlement concernant la **traçabilité des sols contaminés**
- 7 FÉVRIER 2023**
Traces Québec: Comité consultatif technique / Attestra
- 7 JUIN 2023**
Traces Québec: Comité consultatif technique / Attestra
- Traces Québec**: Déploiement de l'application mobile Traces Québec
- 3 OCTOBRE 2023**
Traces Québec: Comité consultatif technique / Attestra
- 5 DÉCEMBRE 2023**
Traces Québec: Comité consultatif technique / Attestra



Traces Québec:
 10 janvier 2024: fin de la période d'adaptation

SOUS-COMITÉ DE TRAVAIL AQEI | TRACES QUÉBEC | ATTESTRA

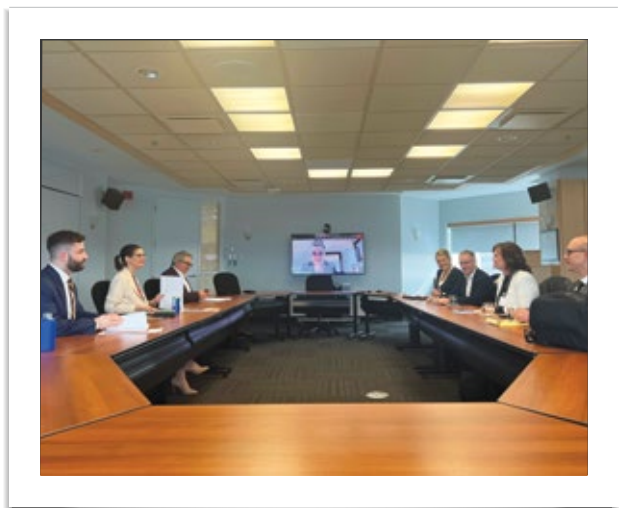
MEMBRE	AQEI
Nicolas Rémillard Solmatech inc.	Dominic Rouleau Chargé de projets – Génie civil & voirie

Camionnage en vrac

Tout au long de l'année 2023, les efforts de l'AQEI ont été orientés afin de pouvoir réintégrer la Table du camionnage en vrac. Ces efforts ont mené à la tenue de plusieurs rencontres :

- 31 mars 2023 : Rencontre avec Geneviève Guilbault, ministre MTMD
- 6 septembre 2023 : Rencontre du sous-comité de travail AQEI | Camionnage en vrac
- 7 septembre 2023 : Rencontre avec des représentants du MTMD pour discuter des propositions de modifications au CCDG et répertoire de camionnage en vrac

Lors de la rencontre de mars, l'APMLQ et l'AQEI ont souligné à la ministre leur intention de revenir à la Table du camionnage en vrac. Elle s'est dit ouverte et que son équipe nous reviendrait sous peu.



SOUS-COMITÉ DE TRAVAIL AQEI CAMIONNAGE EN VRAC

MEMBRES

- Alain Tourigny**
Excavation Tourigny inc.
- Alexandre Bergevin**
Environnement Routier
NRJ inc.
- Frédéric Cliche**
Action Progex Inc.
- Judith Aubry**
Bricon (175784 Canada inc.)

AQEI

- Dominic Rouleau**
Chargé de projets –
Génie civil & voirie
- Caroline Amireault**
Avocate et directrice
générale

À la fin de l'été, des représentants du MTMD ont contacté l'AQEI et l'APMLQ afin de leur présenter les propositions de modifications au CCDG et Recueil convenues par entente entre l'ANCAI et l'ACRGTO.

Avant d'insérer ces modifications aux documents contractuels, les représentants du MTMD souhaitent les soumettre à l'AQEI et à l'APMLQ pour recueillir leurs commentaires et suggestions. À la suite de cette rencontre, l'AQEI et l'APMLQ ont produit une série de commentaires relativement aux propositions soumises mais également d'autres propositions non couvertes lors des échanges.

En 2024, les efforts seront maintenus auprès du ministère afin de conserver notre canal de communication et d'augmenter proactivement la collaboration. C'est le 14 décembre 2023 que les modifications ont été publiées et elles sont entrées en vigueur en janvier 2024.

Modifications au CCDG, aux Tomes et autres ouvrages du MTMD

À l'été 2023, l'AQEI a effectué une consultation auprès de ses membres afin de recueillir les différentes problématiques reliées aux clauses contenues dans les documents contractuels du MTMD, et ce, autant dans les travaux civils que dans le domaine de la signalisation routière.

Le 11 septembre 2023, les membres du CGC et du Comité de signalisation (CS) ont transmis au ministère des Transports, 27 recommandations d'amendements et ce, pour les documents suivants :



SOUS-DE TRAVAIL AQEI | CCDG

MEMBRES

Alexandre Bergevin

Environnement Routier NRJ inc.

Audrey Perron

ADS Canada (Hancor of Canada inc.)

Étienne Lacombe

T.G.C. inc.

Frédéric Chouinard

Groupe Lapalme

Jean-Francois Baril

Soleno inc.

Marc-André Poliquin

Emco Corporation

Marc-Antoine Leclerc

Les Entreprises Claude Chagnon inc.

Mary-Pier Marcheterre

Gowling WLG (Canada) S.E.N.C.R.L., s.r.l.

Matthieu Champagne

Innovex Produit Techniques inc.

Michaël Bérubé

Soleno Inc.

Monique Barabé

Boisclair & Fils inc.

Sonia Couture

Loiselle inc.

AQEI

Dominic Rouleau

Chargé de projets -
Génie civil & voirie

Caroline Amireault

Avocate et directrice générale

Table d'échange permanente AQEI / Ville de Montréal (TEPAM)

Ce sont les 1^{er} février, le 25 mai et le 7 septembre que des représentants de la Ville, de l'AQEI et de l'ACRGTQ se sont donné rendez-vous pour réviser l'entièreté des dossiers entrepris depuis déjà quelques mois et surtout, la possibilité de leurs futurs avancements respectifs (court terme, moyen terme, long terme).

Pour 2023-2024, ils ont priorisé les dossiers présentés dans le tableau ci-dessous :

Fiche	Titre	Avancement possible à court terme
A007	Homologation des standards de béton (et autres matériaux de construction)	✓
A013	Échanges sur le projet pilote pour contrer les retards de paiement + Délai de la Ville pour régler les travaux supplémentaires	✓
A014	Critères de réception des conduites neuves	✓
A021	Hausse du prix du carburant	✓

RENCONTRES

1 FÉVRIER 2023

COMITÉ DIRECTION restreint

Révision et priorisation des dossiers

23 MARS 2023

Sous-comité de travail AQEI / TEPAM

Retour sur les clauses d'ajustement

25 MAI 2023

COMITÉ DIRECTION

Enjeux calendrier de projet

7 JUIN 2023

Sous-comité de travail AQEI / TEPAM

Retour sur la dernière rencontre

8 AOÛT 2023

Sous-comité de travail AQEI / TEPAM

Rencontre préparatoire

7 SEPTEMBRE 2023

COMITÉ DIRECTION

Rencontre

18 OCTOBRE 2023

Comité Direction

Rencontre spéciale restreinte

14 DÉCEMBRE 2023

Sous-comité de travail AQEI / TEPAM

Retour sur les rencontres de l'année 2023

REPRÉSENTANTS AQEI AU COMITÉ DE DIRECTION TEPAM

MEMBRES

Jean-Francois Guidon

Pomerleau inc.

Steve Bastien

Environnement Routier NRJ inc.

Vickie Phaneuf

Foraction inc.

AQEI

Dominic Rouleau

Chargé de projets - Génie civil & voirie

Caroline Amireault

Avocate et directrice générale

SOUS-COMITÉ DE TRAVAIL AQEI/TEPAM

MEMBRES

Alexandre Bergevin

Environnement Routier NRJ inc.

Francis Beaudry

Construction Deric inc.

Jean-Francois Dagenais

BCF Avocats d'affaires (BCF, s.e.n.c.r.l.) De Grandpré Chait s.e.n.c.r.l.

Joey Pileggi

Les Entreprises Michaudville inc.

Lorraine Klein

C.M.S. Entrepreneurs Généraux inc.

Marc-Antoine Leclerc

Les Entreprises Claude Chagnon inc.

Mary-Pier Marcheterre

Gowling WLG (Canada) S.E.N.C.R.L., s.r.l.

Mathieu

Lavictoire-Plouffe

Eurovia Québec Construction inc.

Maxime Charbonneau

DUROKING Construction (9200-2088 Québec inc.)

Pierre Dagenais

Aménagement Côté Jardin inc.

Sonia Couture

Loiselle inc.

AQEI

Dominic Rouleau

Chargé de projets - Génie civil & voirie

Caroline Amireault

Avocate et directrice générale

Table d'échange permanente AQEI / Ville de Montréal (TEPAM)

ENJEU | Homologation des matériaux

C'est à la fin de 2022 que les discussions sur cet enjeu avaient été entamées. Lors de la rencontre du 25 mai 2023, la Ville de Montréal a présenté, pour commentaires, au Comité de direction de la TEPAM, la fiche d'homologation. Par la suite, la Ville a apporté les modifications suggérées et a publié la fiche finale le 15 juin 2023. Cette fiche contenait donc les premières listes de formule de béton approuvées. Ces listes ont été partagées par l'AQEI à ses membres. Il en fut de même par la Ville qui les a diffusées à l'interne, et ce, par la division de Gouvernance et normalisation du service de l'approvisionnement.

Rappelons-nous les irritants qui avaient été soulevés par les entrepreneurs ainsi que les résultats attendus. Voir l'encadré ci-dessous :

Irritants :

Délai énorme pour le traitement d'approbation des mélanges de béton et des fiches de matériaux soumis par les entrepreneurs à la Ville. Certains fournisseurs de béton sont même réticents à transmettre leurs fiches en raison de la multiplication des documents. Voire même que certains fournisseurs ont mentionné vouloir facturer pour les charges administratives supplémentaires.

Résultats attendus :

- Assurer un délai de traitement d'approbation raisonnable
- ✓ Tenir un répertoire de fournisseurs approuvés avec leurs fiches de matériaux à jour
- ✓ Rendre le répertoire public

À la suite de la publication de cette fiche sur le béton spécifiquement, les membres du Comité de direction de la TEPAM ont convenu que les discussions devaient se continuer pour y inclure davantage de produits, au-delà du béton, et ce, toujours dans l'optique de réduire le nombre et les délais d'approbation. Les discussions se poursuivent donc en 2024.



Si vous souhaitez consulter les fiches d'homologation :

Rendez-vous sur le aqei.cc / boite a outils / Bulletin Tepam Express juillet 2023



ENJEU | Hausse du prix du carburant

Au début de 2023, la Ville de Montréal a modifié ses documents contractuels afin de mettre en place, à la suggestion du Comité de direction de la TEPAM, une nouvelle clause d'ajustement du carburant.

Cette clause, maintenant présente dans le Cahier des charges d'administration général des contrats d'infrastructure, permet à la Ville et à l'entrepreneur de faire la demande d'un ajustement des montants facturés pendant le mois d'ajustement visé lorsqu'une variation de plus de 5% du prix du carburant est observée par rapport à la date de publication de l'appel d'offres.

L'impact de l'implantation ainsi que l'usage de cette nouvelle clause restent en observation pour assurer que celle-ci réponde au besoin du domaine.



L'AQEI continuera les travaux sur cette fiche pour obtenir de la Ville que d'autres matériaux soient visés

Processus de révision annuelle des documents d'appels d'offres (CCAG, DTNI, IAS)

En 2023, la Ville de Montréal a invité l'AQEI à déposer ses propositions de modification aux documents contractuels qui sont utilisés dans le cadre d'appels d'offres publics d'exécution des travaux.

Forte de son nouveau processus d'appel de propositions utilisé dans le cadre de la mise à jour annuelle des documents d'appel d'offres publics (cahier des charges et devis techniques normalisés), la Division gouvernance et normalisation du Service de l'approvisionnement de la Ville de Montréal invitait donc l'AQEI à transmettre, au plus tard le 13 mai 2023, les suggestions et propositions de ses membres.

Les suggestions et propositions émises par l'AQEI ont été bien entendues, car avant d'aller plus loin dans les modifications à apporter, le Comité de rédaction du DTNI-8A a demandé une rencontre avec l'AQEI. La permanence de l'AQEI, accompagnée d'un membre spécialisé en signalisation, sont allés s'asseoir avec le Comité de rédaction afin d'expliquer leurs suggestions et surtout, les sensibiliser à la réalité terrain.

À la suite des discussions tenues dans le cadre du Sommet des Chantiers ainsi que de la révision annuelle des DTNI, la Ville de Montréal a publié, le lundi 11 septembre 2023, la version 2023 des documents suivants :

CCAG ; Cahier des charges administratives général

IAS : Cahier des Instructions aux soumissionnaires

DTNI-1C : Travaux de mise à la terre temporaire pour branchements d'eau

DTNI-2A : Travaux de réhabilitation de conduites d'eau potable par la technique de chemisage

DTNI-2B : Travaux de réhabilitation de conduites d'égout par la technique de chemisage

DTNI-3A : Travaux de trottoir, bordure, terre-plein central, îlot et muret de soutènement

DTNI-3B : Travaux de chaussée

DTNI-3C : Mise en œuvre des pavés et des dalles en béton ou en pierre naturelle sur lit de pose granulaire

DTNI-3D : Mise en œuvre par collage sur dalle en béton des pavés et des dalles en pierre naturelle sur lit de pose en mortier

DTNI-4A : Travaux de structure et de massif de conduits

DTNI-7A : Gestion des déblais et de l'eau, et travaux de réhabilitation environnementale

DTNI-8A : Maintien et gestion de la mobilité

DTNI-10A : Béton normal - Résistance à la compression de moins de 55 MPa

DTNI-10B : Enrobés à chaud

DTNI-11A : Répertoire de prix unitaires pour les travaux d'infrastructure 20230911

DTNI-11B : Taux horaire d'équipement de machinerie et de main d'œuvre 20230911

DTNI-12A : Guide - Plans de localisation des infrastructures



À VENIR EN
2024

Il a fallu attendre la Publication de la révision 6 de la norme BNQ 1809-300 avant que les DTNI de la famille 1 soient publiés le 24 novembre 2023.

Les différentes discussions avec les équipes de la Ville de Montréal mèneront à la préparation, par la Ville, d'un webinar pour expliquer les différentes modifications ainsi que les refus des suggestions de modifications faites dans le cadre du processus de révision annuel que la Ville a mis en place.

Processus de révision annuelle des documents d'appels d'offres (CCAG, DTNI, IAS)

33%
des commentaires
ont été retenus

Document commenté	Nombre de commentaires AQEI	Retenus	Retenus en Partie
CCAG	37	5	2
DTNI-1A	2	1	
DTNI-3A	6	1	3
DTNI-3B	1		
DTNI-3C	6		3
DTNI-8A	9	4	4
DTNI-11A	1		1
DTNI-11B	1		
Total	66	11	13



Pour 2024, les réunions pour discuter les commentaires sont ouvertes à tous les membres de l'AQEI.

www.aqei.cc/publications/memoires



**À VENIR EN
2024**

Calendrier 2024 de mise à jour des documents administratifs et techniques normalisés

Invitation à soumettre des propositions	22 janvier
Date limite pour la réception des propositions de modification	04 mars
Publication des documents normalisés sur le site web: Exécution de travaux	12 août
Communication Ville/entrepreneurs	13 et 14 août

Sommet des chantiers de la Ville de Montréal (et son comité de suivi)



Le 30 mars 2023 a eu lieu le premier Sommet des chantiers de la Ville de Montréal où Caroline Amireault était invitée à titre de panéliste pour représenter les entrepreneurs en génie civil et en signalisation, membres de l'AQEI, qui œuvrent sur les chantiers de Montréal. Quelques administrateurs et membres ont également assisté à ce Sommet.



Tout au cours de cette journée, après les discours de la Ville et le panel, les participants ont été invités à participer à des tables rondes pour échanger sur des thèmes proposés.



D'entrée de jeu, la mairesse de Montréal, madame Valérie Plante expliquait que ce Sommet était devenu nécessaire devant la problématique de la mobilité dans la ville et que, pour les équipes de la Ville, cela était une préoccupation de plus en plus irritante pour les montréalais et montréalaises.



L'AQEI DANS LES MÉDIAS

Pendant la journée, des journalistes étaient présents et l'AQEI a été interviewée (télé et presse écrite) pour donner une voie aux entrepreneurs et à leur réalité chantier, notamment quant au délai de 24 heures pour mobiliser ou démobiliser un chantier. Des entrevues ont également été tenues le lendemain, notamment au 98.5 FM



Présence de cônes orange

Impossible d'installer 24 heures avant et de ramasser 24 heures après

Publié le 22 juin 2023 à 09:53



Sommet des chantiers de la Ville de Montréal (et son comité de suivi)

De cette journée et de ces discussions, a été rédigé un Compte-rendu où l'on retrouve les enjeux principaux et les solutions:



Les solutions prioritaires et la mise en œuvre

Mise en œuvre souhaitée à court terme

1. Centraliser les demandes de permis d'occupation du domaine public pour les axes prioritaires et les secteurs névralgiques en misant sur une seule porte d'entrée pour les entrepreneurs
2. Favoriser le dialogue avec la population au sujet des chantiers à l'aide de webinaires et d'agents et agentes de liaison
3. Établir des gabarits d'information pour tous les octrois de permis d'occupation du domaine public
4. Présenter ou préparer des analyses de maintien de la circulation et de gestion des impacts dans les devis qui accompagneront les demandes de permis d'entraves afin d'anticiper les enjeux majeurs
5. Augmenter et bonifier les échanges entre les donneurs d'ouvrage et les entrepreneurs avant la phase de démarrage
6. Augmenter le délai entre la date d'octroi des contrats et celle du début des travaux d'infrastructure
7. Offrir au personnel clé une formation en signalisation et en accessibilité universelle

Mise en œuvre souhaitée à moyen terme

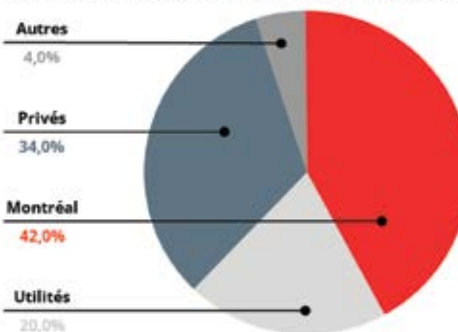
8. Élargir l'accès à la plateforme (AGIR – Assistant à la gestion des interventions dans la rue) pour obtenir divers niveaux d'information et la rendre accessible à l'ensemble de la population
9. Intégrer toutes les applications de collaboration dans une seule et même plateforme (AGIR)
10. Adapter le tome V de signalisation routière du ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD) aux réalités urbaines (taille, format et type de balises)

Des travaux du Comité de suivi, se sont créés quelques sous-comités de travail (qqs-uns sous la gouverne de l'AQEI). On y parle principalement de:

- Planification intégration coordination et durée des travaux
 - Mode d'adjudication
 - Meilleure planification des interventions avec une plus large inclusion
- Occupation du domaine public et gestion des nuisances
 - Limiter le nombre de chantier fantômes et mieux informer la population
 - Mise en place de devis de maintien de la circulation (mobilité)
- Signalisation et communication
 - Diminution de l'impact visuel de la signalisation
 - Limiter la signalisation trainante

Entre les rencontres du Comité de suivi, l'AQEI rencontre ses membres pour commenter l'avancement des discussions.

Occupation du domaine public selon les chantiers



Dans la conclusion de ce Compte-rendu, on peut lire :

Le Sommet a permis de mobiliser et d'engager les principales organisations concernées par les travaux dans la métropole vers une vision renouvelée de la gestion des chantiers à Montréal et dans la mise en œuvre de solutions concrètes et prioritaires. Au terme de l'évènement, la Ville de Montréal a annoncé:

- La diffusion publique d'un compte rendu sur le Sommet sur les chantiers
- La création d'un comité de suivi de la mise en œuvre des solutions; la composition de ce comité sera annoncée ultérieurement par la Ville de Montréal



Sommet des chantiers de la Ville de Montréal (et son comité de suivi)

Le 12 juin 2023 a eu lieu la première réunion du « Comité de suivi – sommet sur les chantiers », auquel comité l'AQEI participe. En 2023, ce Comité de suivi s'est réuni à trois reprises.

Une des grandes modifications réglementaires amenées lors du Comité de suivi fut celle concernant les permis d'occupation du domaine public concernant les permis d'occupation. Émettant certaines réserves quant à ces courts délais, l'AQEI a demandé à rencontrer, à l'extérieur des rencontres du Comité de suivi, la Ville de Montréal.

Le 16 juin 2023 a eu lieu une rencontre avec Dominic Poitras, Directeur de la Direction stratégique des opérations d'entretien de la voie publique afin de rediscuter de la mise en place des nouveaux règlements. Au cours des jours qui ont suivi, l'AQEI a eu plusieurs échanges téléphoniques avec la Ville de Montréal pour trouver une voie de passage.

Un BULLETIN TEPAM EXPRESS a d'ailleurs été émis en juin 2023 pour informer nos membres de la situation.

Et un autre BULLETIN TEPAM EXPRESS a été publié en juillet 2023 pour accompagner nos membres face à ces modifications réglementaires (heures de mobilisation / démobilitation), le tout en collaboration avec Me Jean-François Dagenais (BCF, Avocats d'affaires).

Par la suite, l'AQEI a été contactée par la Ville pour une autre modification qu'elle souhaitait voir entrer en vigueur dès cet été, soit le remplacement des TR-V-7 par des TR-V-10. L'AQEI a lancé un sondage à ses membres pour connaître la faisabilité d'une telle mesure (disponibilité, coût, délai de fabrication...). Avec les réponses obtenues des membres AQEI, il fut donc plus facile et surtout, appuyé pour l'AQEI de commenter cette modification.



Mobiliser et démobilier des chantiers en 24 heures!

Le préjudice de la mobilité à Montréal est une préoccupation constante pour les équipes de la Ville depuis plusieurs mois, voire années.

Avec le dépôt du rapport de la CCNH¹, **deux heures minimum** pour en janvier 2023, ont été ajoutés dans les priorités de la Ville, soulignant ses réflexions sur la mobilité. Pour échanger sur ses enjeux, la Ville a convoqué les acteurs de l'industrie à participer au Sommet des chantiers, sommet auquel l'AQEI était invitée.

Ces nouvelles clauses seront applicables à tous les projets dont les demandes de permis d'occupation de domaine public seront déposées ou modifiées après le 23 juin 2023.

Lors de nos plus récentes conversations avec la Ville de Montréal, les représentants de la Ville nous ont mentionné que l'année 2023 sera une période transitoire :

- Les entrepreneurs seront d'abord sensibilisés pour leur rappeler les nouvelles clauses.

Évidemment, l'AQEI reconnaît l'importance de s'attaquer aux chantiers qui demeurent occupés pendant des jours, sans aucune justification. Les entrepreneurs souhaitent réduire la ou la plus rapidement possible aux citoyens et aux commerçants lors de la réalisation de travaux.

Cela dit, forte des attentes de ses membres, l'AQEI a invité les représentants de la Ville à se mettre de la participation dans ce dossier et à bien évaluer l'ensemble des risques liés à une telle mesure, comme elle l'a fait d'ailleurs en ce qui concerne le dernier Sommet des chantiers.

Depuis ce sommet², la Ville de Montréal travaille à la révision de la réglementation portant sur l'occupation du domaine public. Pour le moment, ce que l'on en sait, c'est qu'il y aura un effort d'harmonisation/uniformisation à effectuer pour tous les règlements d'occupation de domaine public, tant dans la Ville-centre que dans les arrondissements.

La Ville veut harmoniser le tout en implantant 3 clauses dans l'ensemble des permis d'occupation de domaine public à des fins de travaux émis sur son territoire, et ce, après le 23 juin 2023.

En résumé, ces clauses prévoient :

- Il sera interdit d'occuper le domaine public plus de 24h avant le début des travaux.
- Le permis pourra être suspendu et le domaine public immédiatement remis à l'entretien de la Ville sans d'obligation des travaux pour l'occupant pendant une durée de 5 jours ou plus sans justification.

¹ Rapport de la CCNH sur les chantiers.
² Après avoir discuté avec la Ville de Montréal, on nous indique que l'occupation à quatre heures sera maintenue dans les permis d'occupation de domaine public. Les permis d'occupation de domaine public seront donc toujours de quatre heures.



Plus de risques pour certains travaux

Plus des exemples de risques bien concrets qui ont été mentionnés à la Ville de Montréal par l'AQEI :

Augmentation de la congestion routière autour des chantiers

Des équipes qui travaillent actuellement de nuit pour installer et déinstaller la signalisation autour d'un chantier pourraient se voir dans l'obligation de faire de jour afin de respecter le nouveau délai minimal de 24 heures. Ces équipes pourraient ainsi s'exposer aux automobilistes, aux camions de livraison et aux autobus, ce qui risque d'empêcher la congestion routière.

Plus de risques pour certains travailleurs

En effectuant ces tâches de jour, les travailleurs ainsi qu'ils sont affectés seront exposés à de plus grands risques. En effet, en déplaçant la réalisation de ces tâches de la nuit vers le jour, les travailleurs seront impliqués dans un environnement où la visibilité est plus élevée, augmentant ainsi les risques d'accidents avec les automobilistes.

L'indisponibilité potentielle de main-d'œuvre

La pénurie de main-d'œuvre exerce une pression importante sur la disponibilité des équipes. Or, pour tout faire dans des délais plus courts, il est essentiel de disposer de ressources suffisantes, ce qui n'est pas le cas présentement.

Le réajustement des entreprises face au sommet de la Ville de Montréal

C'est une réalité généralement connue à la Ville de Montréal que l'on ne peut pas faire comme d'habitude. C'est de cette façon que l'on a pu faire passer les chantiers à des heures plus élevées et des équipes mieux équipées. Pour cette raison, il est important de poursuivre la collaboration afin de trouver des solutions viables, optimales et satisfaisantes pour tous.

Vous une augmentation des coûts

Accroître les efforts sur les chantiers et respecter des délais de mobilisation et démobilitation plus courts auront nécessairement un impact dans le budget des chantiers. Or, ces frais additionnels seront nécessairement déduits par le donneur d'ouvrage, c'est-à-dire la Ville de Montréal. On peut se demander s'il n'y a pas de la meilleure utilisation possible des fonds publics.

Chantiers suspendus

On ne saurait aborder incidemment la problématique de ce qui est maintenant connu de nos membres les « chantiers suspendus » sans réfléchir à sa principale cause. En effet, dans le respect des cas, le gel des travaux est souvent lié à l'absence d'autorisations à la suite de modifications aux travaux demandées par le donneur d'ouvrage.

Pour espérer à une solution optimale, on doit également s'attaquer à cet aspect bien réel.

En somme, depuis l'annonce de ces nouvelles clauses et de leur entrée en vigueur le 23 juin 2023, l'AQEI a invité la Ville de Montréal à se mettre d'un nombre de ces aspects, pour être plus dommageable que le mal auquel il s'attaque.

C'est dans cet esprit de collaboration que l'AQEI continue de partager les expériences terrain de ses membres afin de bonifier les mesures que la Ville de Montréal est à mettre en place.

L'AQEI vous tient donc informés des prochains développements dans ce dossier, dès que possible.

RECOURS...?

Afin de bien supporter ses membres face à ces nouvelles clauses qui s'inscrivent dans des contrats déjà conclus ou sur le point de l'être, l'AQEI vous invite à participer à la rencontre de « Soutien aux entreprises de Montréal » qui aura lieu le 6 juillet 2023, à 13h30.

Lors de cette rencontre, Me Jean-François Dagenais (BCF, Avocats d'affaires) vous exposera les règles de droit applicables ainsi que les recours possibles.

Pour obtenir le lien Teams de cette rencontre, contacter dominic.poitras@mqm.ca




SOUS-COMITÉ DE TRAVAIL AQEI | Comité de suivi Sommet des Chantiers

Afin d'informer ses membres des avancées de l'année 2023, l'AQEI a rencontré les membres du Sous-comité de travail AQEI | Comité de suivi Sommet des Chantiers quatre fois.

Le SOUS-COMITÉ DE TRAVAIL AQEI | Comité de suivi Sommet des Chantiers a réagi face au changement réglementaire de la

Ville de Montréal en allant chercher une opinion juridique sur les nouvelles clauses de mobilisation que la Ville a mises en place.

Les membres de ce sous-comité sont aussi actifs dans 3 sous-groupes de travail du Comité de suivi du sommet des chantiers. Les dossiers portent sur les sujets ci-dessous :

- Augmenter les échanges avant le démarrage des travaux pour mieux cerner les enjeux de mobilité (exiger des visites terrain en vue de la préparation des planches de signalisation)
- Revoir les modes d'adjudication des contrats
- Identifier les éléments de signalisation pour permettre de retrouver les propriétaires (puces, code QR, étiquettes, etc.)



SOUS-COMITÉ DE TRAVAIL AQEI | COMITÉ DE SUIVI SOMMET DES CHANTIERS

MEMBRES

Alexandre Bergevin

Environnement Routier NRJ inc.

Dominic beauchesne

Signalisation 2020 (9056-7488 Québec inc.)

Francis Beaudry

Construction Deric inc.

Guy Pelletier

Signalisation de Ville inc.

Jean-Francois Dagenais

BCF Avocats d'affaires (BCF, s.e.n.c.r.l.)
De Grandpré Chait s.e.n.c.r.l.

Jøey Pileggi

Les Entreprises Michaudville inc.

Lorraine Klein

C.M.S. Entrepreneurs Généraux inc.

Marc-Antoine Leclerc

Les Entreprises Claude Chagnon inc.

Mary-Pier Marcheterre

Gowling WLG (Canada) S.E.N.C.R.L., s.r.l.

Mathieu Lavictoire-Plouffe

Eurovia Québec Construction inc.

Maxime Charbonneau

DUROKING Construction (9200-2088 Québec inc.)

Maxime Lebeau

Eurovia Québec Construction inc.

Pierre Dagenais

Aménagement Côté Jardin inc.

Sonia Couture

Loiselle inc.

AQEI

Dominic Rouleau

Chargé de projets – Génie civil & voirie

Caroline Amireault

Avocate et directrice générale

Bureau de normalisation du Québec (BNQ)

BNQ 1809-300 : Travaux de construction – Clauses techniques générales Conduite d'eau potable et d'égout – Révision de la 6e édition

En 2023, le Comité BNQ 1809-300 s'est réuni à trois reprises. C'est le 3 octobre 2023 que la 6^e révision de la norme BNQ 1809-300 a été publiée.

De son côté, et en parallèle aux rencontres ci-contre, le Sous-comité de travail AQEI / BNQ 1809-300 s'est réuni à deux reprises. Ce Sous-comité a donc suivi tous les travaux du comité de normalisation du BNQ afin de présenter des propositions de modifications et faire valoir les intérêts des membres AQEI.

1 FÉVRIER 2023

Rencontre #1 Post Consultation
Publique BNQ : BNQ 1809-300

8 MARS 2023

Rencontre #2 Post Consultation
Publique BNQ : BNQ 1809-300

19 AVRIL 2023

Rencontre #3 Post Consultation
Publique BNQ : BNQ 1809-300

17 JUILLET 2023

Rencontre du Sous-comité de
travail AQEI / BNQ 1809-300
pour le Vote

22 JUILLET 2023

Vote des membres du comité
BNQ 1809-300

3 OCTOBRE 2023

Publication de la 6^e révision de
la Norme

SOUS-COMITÉ DE TRAVAIL AQEI | BNQ 1809-300

MEMBRES

Étienne Lacombe

T.G.C. inc.

Sonia Couture

Loiselle inc.

AQEI

Dominic Rouleau

Chargé de projets – Génie civil
& voirie



CS

Comité
Signalisation



COMITÉ SIGNALISATION | CS

En 2023, les membres du comité ont tenu 10 réunions régulières et 1 réunion conjointe avec le C-SST afin d'assurer l'avancement de leurs dossiers prioritaires. Parmi les membres du CS, certains ont également participé à des réunions avec des intervenants de leur industrie.

Par le biais du Plan d'action du CS 2023-2026, les membres du CS ont pu effectuer un suivi régulier de leurs dossiers, tout en les priorisant grâce à des indicateurs et des objectifs à atteindre.

EN 2023,
▶ ONT PARTICIPÉ AUX RÉUNIONS DU CS



CO-PRÉSIDENTS

Jean-François Rollin

Logic-Or (9160-3886 Québec inc.)

Jimmy Girard

Signalisation de Ville inc.

VICE-PRÉSIDENT (CE)

Matthieu Collin

Signalisation de l'Estrie inc.

MEMBRES D'OFFICE

Frédéric Cliche

Action Projex inc.

MEMBRES

Alexandre Hurtubise

Barrière QMB inc.

Anne-Maude Pelletier

McKinnon (9300-4901 Québec inc.)

Brian Malette Morin

Ali Excavation inc.

Carolane Grégoire

Signalisation GardaWorld SENC

Cédric Éthier

Signal Services inc.

Dominic Beauchesne

Signalisation 2020
(9056-7488 Québec inc.)

Eric Borsellino

AKT Formation inc.

Félix-Antoine Bourdeau

McKinnon (9300-4901 Québec inc.)

Frédéric Daviault

Signal services inc.

Geneviève Cloutier

Signalisation 2020
(9056-7488 Québec inc.)

Guillaume Lahaie

ADS Signalisation inc.

Guy Pelletier

Signalisation de Ville inc.

Jonathan Turgeon

Groupe de sécurité Garda SENC

Laurence Morielli

Signal Services inc.

Lilia Ait Saada

AKT Formation inc.

Luc Simard

Signalisation 2020
(9056-7488 Québec inc.)

Marie-Michelle Cyr

Barrière QMB inc.

Martin Gilbert

Logic-Or
(9160-3886 Québec inc.)

Maxime Héon

Signalisation des Cantons inc.

Maxime Juteau

SBR Signalisation
(9272-6546 Québec inc.)

Mélanie Guenette

Logic-Or (9160-3886 Québec inc.)

Nadine Brais

Uniroc inc.

Sébastien Choquette

Signalisation Choquette et Fils

Stéphane Audy

SIGNAZIP (9038-3332 QUÉBEC INC.)

Sylvain Bellemare

Signalétik inc.

Victor Rinaldi

TelTech Signalisation inc.

INVITÉE

Francesca Chantoiseau

AQTr

AQEI

Audrey Fournier

Chargée de projets SST et
Signalisation

Dominic Rouleau

Chargé de projets Génie civil - voirie

Caroline Amireault

Avocate et directrice générale

Décret sur le personnel de l'industrie de la signalisation routière du Québec

Le 7 février 2023, l'AQEI s'est déplacée du côté de Québec pour rencontrer le ministre du Travail, monsieur Jean Boulet. Nous avons eu l'occasion de le féliciter et de le remercier pour l'entrée en vigueur prochaine du Décret sur le personnel de l'industrie de la signalisation routière du Québec, attendu depuis tant d'années.



Frédéric Cliche, président du Conseil d'administration de l'AQEI, Caroline Amireault, avocate et directrice générale de l'AQEI et Audrey Fournier, chargée de projets Signalisation et SST à l'AQEI.

À chacune des rencontres du CS tenues en 2023, les membres du Sous-comité de travail AQEI / Décret ont tenu les membres du CS informé de l'avancée des discussions du Conseil d'administration du Comité paritaire du personnel de l'industrie de la signalisation routière du Québec (CPPIRSQ), dans la mesure où ces informations pouvaient être divulguées.

En 2023, le Conseil d'administration du CPPIRSQ s'est rencontré à 11 reprises. Il fut notamment question de :

- Conditions salariales
- Équipements
- REER collectif
- Échange avec le CPPIRSQ pour résoudre les questions des employeurs
- Gestion du Comité Paritaire (réunions du Conseil d'administration du CPPIRSQ)

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CPPIRSQ (POUR LA PARTIE PATRONALE)

MEMBRES

Jean-François Rollin
Logic-Or (9160-3886 Québec inc.)

Jimmy Girard
Signalisation de Ville inc.

Luc Simard
Signalisation GardaWorld S.E.N.C.

Matthieu Collin
Signalisation de l'Estrie inc.

SUBSTITUTS

Eric Borsellino
AKT Formation inc.

Simon McKinnon
McKinnon (9300-4901 Québec inc.)



Barrière de contrôle de la circulation pour travaux

Utilisation systématique de la barrière de contrôle

Le 27 avril 2023, les membres du CS acheminaient une lettre au ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD) pour réitérer leur demande de rendre la Barrière de contrôle de la circulation pour travaux obligatoire à partir de 70 km/h.

Ce basant sur des principes d'uniformité, de compréhension et de crédibilité, les membres du CS se sont donc positionnés pour une utilisation systématique de la Barrière de contrôle de la circulation pour travaux à partir de 70 km/h.

Campagne de sensibilisation à la barrière

Avec le MTMD :

Dans le rapport annuel 2022 de l'AQEI, les membres du CS vous informaient des démarches qui étaient entreprises afin de réaliser une vidéo de sensibilisation de l'utilité de la Barrière de contrôle de la circulation pour travaux, le tout grâce à une subvention du MTMD.

En 2023, cette campagne de sensibilisation a finalement vu le jour et a fait énormément de bruit sur les plateformes FACEBOOK et LINKEDIN du début du mois de juin à la fin du mois d'octobre. Plusieurs de nos membres l'ont également partagée à leur tour! En 2024, cette campagne de sensibilisation reprendra sa diffusion du mois de mars à la fin mai. Ne vous gênez pas pour la partager à votre tour.



Avec la SAAQ :

Le 8 août 2023, l'AQEI rencontrait des représentants de la SAAQ pour leur présenter la vidéo de sensibilisation à l'utilisation de la Barrière de contrôle de la circulation pour travaux.

Le but étant également de les sensibiliser à la conduite des automobilistes aux abords des chantiers routiers, à la sécurité des travailleurs et au contenu de la formation dispensée aux futurs conducteurs.

Il faut croire que le message des membres du CS a bien été reçu puisque la SAAQ a partagé la vidéo de sensibilisation sur leur propre page LINKEDIN. Cela est fort intéressant, surtout quand on réalise que la SAAQ a 18 847 abonnés sur leur page LK.

Avec Hydro-Québec :

En mai 2023, Hydro-Québec s'est intéressé à la campagne de sensibilisation de l'AQEI et a approuvé la création d'un microsite explicatif de l'utilisation de la Barrière de contrôle de la circulation pour travaux.

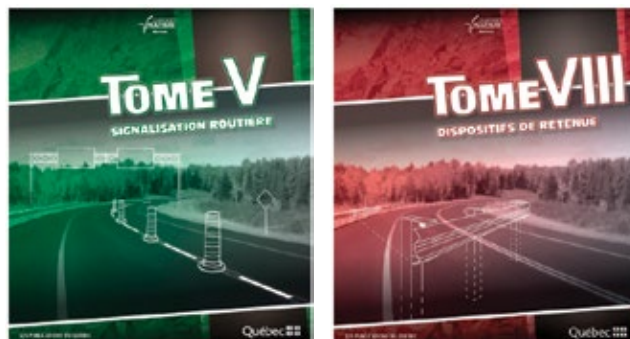
Par ce projet subventionné par Hydro-Québec, l'AQEI a été en mesure de réaliser un microsite Internet permettant d'éduquer les automobilistes à la présence des barrières et leur utilité, le tout par l'ajout de visuels complémentaires et d'informations plus détaillées.



Révision annuelle du CCDG et des TOMES

Comme à chaque année, les membres du CS ont répondu à la consultation du MTMD quant à la révision du CCDG et des tomes.

À l'été 2023, l'AQEI a donc effectué une consultation auprès de ses membres afin de recueillir les différentes problématiques liées aux clauses contenues dans les documents contractuels du MTMD, et ce, autant dans le domaine de la signalisation routière que dans les travaux civils. À la suite de cette consultation, le CS a produit :



Lors de la réunion du 21 décembre 2023, les membres du CS ont pu prendre connaissance des modifications qui seront apportées dans la prochaine version de ces TOMES. Plusieurs de celles-ci émanaient du CS! En voici les grandes lignes :

Travaux en milieu urbain Chapitre 4 - Travaux

- Ajout d'une définition
Travaux de courte et de longue durée réalisés dans un milieu généralement caractérisé par la présence de plusieurs intersections plutôt rapprochées les unes des autres
- Ouverture à l'utilisation des balises tubulaires en milieu urbain
- Révision de la longueur minimale des biseaux, de l'espacement maximal des repères visuels et de l'espacement des panneaux
- Ouverture à l'utilisation de la flèche de signalisation lumineuse en milieu urbain

Pastilles éclairantes DEL Chapitre 4 - Travaux

- Nouveau repère visuel

Barrière Chapitre 4 - Travaux

- Ajout d'une planche sur la barrière

Signaleur routier Chapitre 4 - Travaux

- Modification de la couleur de la bande rétro réfléchissante sur le casque du signaleur routier

Endroit temporaire fermé Chapitre 4 - Travaux

- Ajout de précisions
- Ajout d'une nouvelle section concernant la signalisation d'indication temporaire

Véhicule de protection léger Chapitre 4 - Travaux

- Ajout d'une nouvelle section pour permettre le remplacement du VP-léger par un autre véhicule servant aux travaux

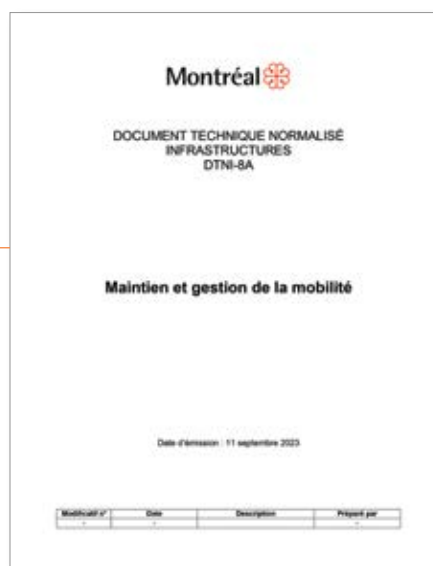
Révision annuelle du CCAG, des DTNI et des IAS

Comme à chaque année, les membres du CS ont participé à la consultation de la Ville de Montréal pour commenter le CCAG, les DTNI et les IAS.

C'est donc au printemps 2023 que l'AQEI a consulté ses membres afin de recueillir les différentes problématiques reliées aux clauses contenues dans les documents contractuels du CCAG, des DTNI et des IAS, plus particulièrement le DTNI-8A traitant du maintien et de la gestion de la mobilité.

À la suite de cette consultation, c'est le 15 mai 2023 que le CS a transmis à la Ville de Montréal neuf (9) commentaires sur le DTNI - 8A (maintien et gestion de la mobilité), en ciblant principalement les sujets suivants :

- Exigences générales
- Plans de signalisation
- Maintien et gestion de la mobilité
- Signalisation verticale temporaire
- Glissières en acier
- Mobilisation et démobilitation du chantier
- Glissière de sécurité en béton pour chantier
- Flèches de signalisation
- Panneaux complémentaires



Au courant de l'été 2023, à la suite du dépôt des commentaires ci-dessus, la Ville de Montréal a contacté l'AQEI pour fixer une rencontre afin d'entendre les membres du CS et comprendre leurs propositions.

À la suite de cette rencontre, les membres du CS ont été agréablement surpris de constater que la presque totalité de leurs recommandations a été totalement ou partiellement retenue par la Ville de Montréal.

Document commenté	Commentaires soumis par AQEI	Commentaires retenus par la Ville	Commentaires retenus en partie par la Ville	En attente de publication
DTNI-8A	9	4	4	1



Vous pouvez trouver tous les commentaires de l'AQEI soumis à la Ville de Montréal sur le site Internet de l'AQEI dans la section publications/mémoires.

aqei.cc/publications/memoires

C-SST

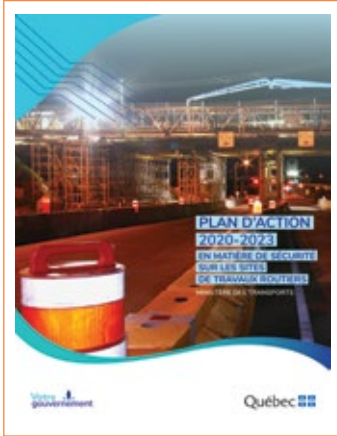
Comité Santé
et Sécurité
au Travail

CS

Comité
Signalisation



Plan d'action en matière de sécurité sur les sites de travaux routiers 2020-2023 – Fin des travaux



Comité consultatif en matière de sécurité sur les sites des travaux routiers

On se rappelle que déjà, depuis quelques années, l'AQEI siège au Comité consultatif en matière de sécurité sur les sites des travaux routiers, comité qui découle du **Plan d'action en matière de sécurité sur les sites de travaux routiers 2020-2023**.

En avril 2023, le Comité consultatif en matière de sécurité sur les sites des travaux routiers s'est réuni pour, notamment, faire le bilan des travaux réalisés quant au Plan d'action 2020-2023.

Lors de ce bilan, les membres du Comité consultatif en matière de sécurité sur les sites des travaux routiers ont pu constater que plusieurs objectifs avaient été atteints et que certains d'entre eux seront continués dans le cadre du Plan d'action 2023-2026

Comité consultatif en matière de sécurité sur les sites des travaux routiers / Comité sur les accès chantier

En décembre 2022, le Comité consultatif en matière de sécurité sur les sites des travaux routiers mettait en place un sous-comité appelé: Comité de travail sur les accès chantier, comité sur lequel l'AQEI siège. En 2023, le Comité de travail sur les accès chantier s'est réuni à deux reprises.

Le mandat de ce comité est de débiter la rédaction d'un **Guide sur les accès chantier**. Le 30 janvier 2023, le MTMD interpellait les membres du Comité accès chantier afin qu'ils identifient la liste des sujets et des bonnes pratiques à inclure dans le futur **Guide sur les accès chantier**. Le 9 mars 2023, les membres du CS et du C-SST transmettaient une LETTRE-MÉMOIRE conjointe au MTMD en listant leurs recommandations:

- Rôles et responsabilités des différents intervenants
- Types d'accès chantier
- Restriction d'entraves / de fermeture (pas d'espace, ex. travaux de pavage)
- Conception
- Plan de circulation
- Plan signalisation

En juillet 2023, les représentants du MTMD, responsables du Comité accès chantier, faisaient parvenir une proposition de table des matières, à être commentée par les membres des parties prenantes de ce comité. Ce dossier continuera sa progression en 2024.



SOUS-COMITÉ DE TRAVAIL AQEI | COMITÉ CONSULTATIF MTMD

MEMBRES

Matthieu Collin
Signalisation de l'Estrie inc.

Valérie Larochelle
Eurovia Québec construction inc.

AQEI

Audrey Fournier
Chargée de projets SST et
Signalisation

Plan d'action en matière de sécurité sur les sites de travaux routiers – 2023-2026

C'est le 3 juillet 2023 que la ministre des Transports et de la Mobilité durable a dévoilé son **Plan d'action 2023-2026 en matière de sécurité sur les sites de travaux routiers**.

Ce plan présente les actions prioritaires pour les prochaines années afin de poursuivre la mise en place de mesures visant à protéger les travailleurs à l'œuvre sur les chantiers routiers et à atténuer leur exposition aux risques liés à ces sites. Il propose également de renforcer la sensibilisation auprès des usagers de la route quant aux comportements à adopter en zone de travaux routiers.

Le plan d'action regroupe 22 mesures qui s'articulent autour des quatre axes suivants :

- Sécurité des travailleurs
- Signalisation, circulation et dispositifs de retenue
- Formation et communication
- Consolidation des acquis



En 2022, 822 personnes ont été blessées dans une zone de travaux ou à son approche, parmi lesquelles 8 personnes sont décédées.

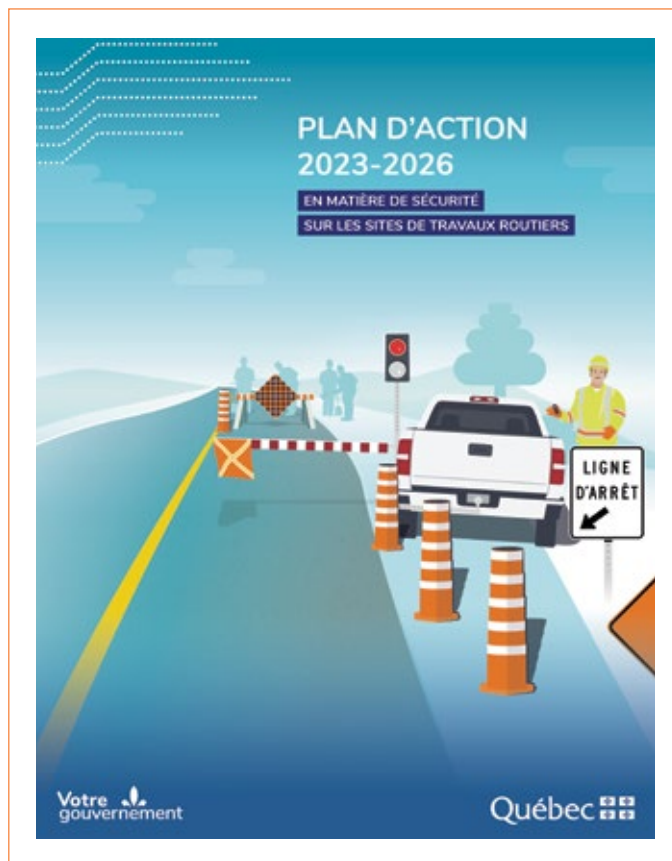
Comité consultatif en matière de sécurité sur les sites des travaux routiers

En 2023, le Comité consultatif en matière de sécurité sur les sites des travaux routiers s'est réuni à trois reprises et a réellement débuté ses travaux afférents au Plan d'action 2023-2026 après le lancement de ce nouveau plan en juillet 2023.

En 2023-2026, le mandat du Comité consultatif en matière de sécurité sur les sites des travaux routiers sera de :

MANDAT

- Présenter le contenu du *Plan d'action 2020-2023 en matière de sécurité sur les sites de travaux routiers*
- Partager le bilan annuel du plan d'action ainsi que les bons coups ayant permis d'améliorer la sécurité sur les sites de travaux routiers
- Cibler les actions prioritaires à mettre en œuvre au cours de la prochaine année ainsi que celles à intégrer au prochain plan d'action
- Échanger sur les problématiques vécues sur les chantiers routiers en matière de sécurité
- Clarifier les rôles et responsabilités à l'égard des actions prévues au plan d'action



Pour y arriver, le Comité consultatif en matière de sécurité sur les sites des travaux routiers a, pour le moment, départagé les objectifs du Plan d'action 2023-2026 sous cinq grands thèmes :

1. Comité sur les accès chantier
2. Travaux en milieu urbain
3. Stratégie de communication
4. Barrière de contrôle de la circulation en travaux : visites
5. Groupe de travail pour l'installation/enlèvement de la signalisation

Sensibilisation des partis politiques à la problématique de la sécurité des travailleurs aux abords des chantiers routiers

Le 26 février 2023, l'AQEI transmettait une correspondance au ministre du Travail, Jean Boulet, pour l'inciter à mettre en place une table où seraient réunis tous les acteurs (CNESST, MTQ, MF, SQ, SAAQ...), instances qui ont le pouvoir de mettre des mesures en place pour protéger réellement les travailleurs à pied d'œuvre sur les chantiers.

Le 24 mars 2023, Audrey Fournier et Caroline Amireault ont rencontré plusieurs intervenants de la SAAQ et du MTMD à ce sujet, le tout en vue d'une rencontre avec Geneviève Guilbault, ministre des Transports et de la Mobilité Durable (rencontre qui a eu lieu le 29 mars 2023).

De plus, au mois de mars 2023, l'équipe de la permanence de l'AQEI a déployé de multiples efforts afin de sensibiliser d'autres

acteurs de la classe politique (Coalition avenir Québec, Parti Québécois, Québec solidaire, Parti libéral du Québec). Moultes rencontres avec des élus ont découlé de ces démarches.

Le 20 juin 2023, les fruits de ces efforts ont porté puisque les porte-paroles de l'opposition officielle chargés des questions de travail, de transports et de sécurité publique ont émis une **Déclaration officielle conjointe reconnaissant la vulnérabilité des signaleurs routiers** et ont sollicité du ministre de la Sécurité publique la mise en œuvre de mesures visant à sensibiliser les conducteurs à l'importance de faire preuve de prudence, de patience et de courtoisie à l'égard des signaleurs routiers.



DÉCLARATION OFFICIELLE CONJOINTE

« La hausse constante du nombre d'accidents impliquant des signaleurs routiers est très préoccupante.

Les signaleurs routiers sont là pour assurer la sécurité des automobilistes sur les sites de travaux d'infrastructures, mais cela ne doit pas se faire au détriment de leur propre sécurité. Leur rôle est essentiel.

Malheureusement, chaque année, nombre de ceux-ci sont victimes d'accidents qui mettent leur vie en danger, n'ayant pour seule protection leur veste fluorescente et leur drapeau de signalisation face à des véhicules motorisés.

C'est pourquoi nous devons travailler tous ensemble pour trouver rapidement des solutions concrètes et durables afin de protéger ces travailleurs. Par exemple, une augmentation de la présence policière dans les zones de travaux serait assurément bénéfique. Enfin, à l'aube de la saison des vacances qui amène une augmentation significative des déplacements, nous demandons à la ministre de la Sécurité publique de mettre en place des mesures pour sensibiliser les automobilistes à l'importance de faire preuve de prudence, de patience et de courtoisie envers les signaleurs routiers qui assurent notre sécurité. »

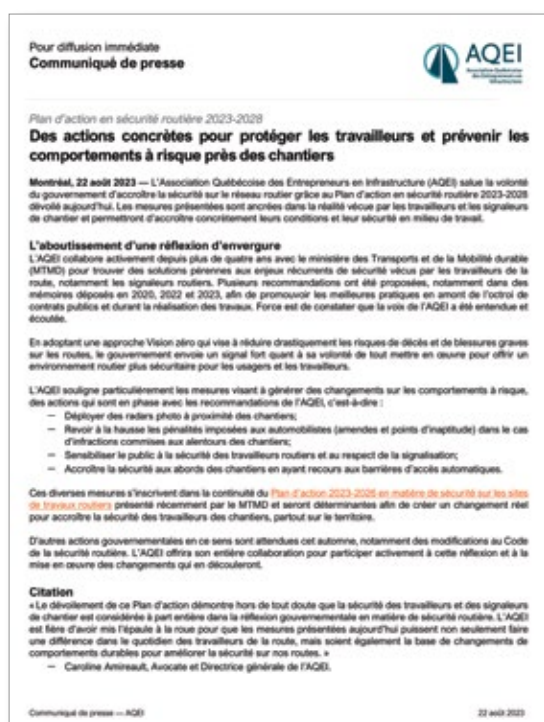


Plan d'action en sécurité routière - 2023-2028



C'est le 22 août 2023, dans le cadre d'une conférence de presse à laquelle l'AQEI était conviée, que la ministre Guilbault a présenté son **Plan d'action en sécurité routière 2023-2028**.

Par son fort positionnement politique dans ce dossier, l'AQEI a été considérée comme une interlocutrice incontournable par le MTMD lors du dépôt de son **Plan d'action en sécurité routière 2023-2028**.



Dans le cadre d'un communiqué de presse officiel, l'AQEI a salué la volonté du gouvernement d'accroître la sécurité sur le réseau routier grâce au **Plan d'action en sécurité routière 2023-2028**.

L'AQEI y précisait que les mesures présentées sont ancrées dans la réalité vécue par les travailleurs et les signaleurs de chantier et permettront d'accroître concrètement leurs conditions et leur sécurité en milieu de travail.

Intéressant de constater que, dans ce **Plan d'action 2023-2028**, on retrouve quelques-unes des recommandations que l'AQEI avait déjà transmises au MTMD, soient :

- Déployer des radars photo à proximité des chantiers
- Revoir à la hausse les pénalités imposées aux automobilistes (amendes et points d'inaptitude) dans le cas d'infractions commises aux alentours des chantiers
- Sensibiliser le public à la sécurité des travailleurs routiers et au respect de la signalisation
- Accroître la sécurité aux abords des chantiers en ayant recours aux barrières d'accès automatiques

Plan d'action en sécurité routière – 2023-2028



Un des objectifs de ce **Plan d'action 2023-2028**, est de mettre en place une Table d'action concertée, ce à quoi l'AQEI aspire y participer pour y représenter les intérêts de ses membres. Des suivis sont en cours.

Un autre des objectifs du **Plan d'action 2023-2028**, était de revoir les amendes et points lors d'une infraction aux abords des écoles ou des chantiers routiers. Tenant sa promesse d'agir rapidement, la ministre Guilbault a déposé, en décembre 2023, le **Projet de Loi 48** (*modifiant le Code de la Sécurité routière du Québec*).

Dans les dernières semaines de décembre 2023, l'AQEI s'est afférée à échanger avec le MTMD afin de pouvoir produire des commentaires sur le PL48 et participer aux consultations particulières.

Dossier à suivre en 2024.



C-SST

Comité Santé
et Sécurité
au Travail



COMITÉ SANTÉ SÉCURITÉ AU TRAVAIL | C-SST

En 2023, les membres du Comité-SST (C-SST) ont tenu 9 réunions régulières, plus 1 réunion conjointe avec le CS dans le but d'amener des solutions aux problématiques communes en GSST qui sont fréquemment rencontrées en génie civil municipal et en signalisation. Ils travaillent à maintenir et prioriser la santé et le bien-être des travailleurs et à standardiser les méthodes de travail au sein des entreprises membres.

Par le biais du Plan d'action 2023-2026, les membres du C-SST ont pu effectuer un suivi régulier de leurs dossiers, tout en les priorisant grâce à des indicateurs et objectifs à atteindre.

EN 2023,

▶ ONT PARTICIPÉ AUX RÉUNIONS DU C-SST

 **8** +3
RENCONTRES

PRÉSIDENTE

Valérie Larochelle

Eurovia Québec Construction inc.

VICE-PRÉSIDENT (CE)

Jean-François Baril

Soleno inc.

Amélie Legros

Soleno Services inc.

MEMBRES D'OFFICE

Frédéric Cliche

Action Projex inc.

MEMBRES

Anne-Maude Pelletier

McKinnon
(9300-4901 Québec inc.)

Carl Simard

Sanexen Services Environnementaux inc.

Carolane Frappier

LUSSIER

Claire Fournier, avocate

Morency Avocats S.E.N.C.R.L.

Claude Racine

Le Groupe Lam-É St-Pierre inc.

Danny Morin

AB TECH Services
Polytechniques inc.

Étienne P. Taché

Location d'outils GM

Isabelle Cyr

Excavation St-Pierre et Tremblay inc.

Julie Roy

Centre de location GM inc.

Lee St-Georges

Roxboro Excavation inc.

Marie-Josée St-Onge

AKT Formation inc.

Martin Gilbert

Logic-Or (9160-3886 Québec inc.)

Maryline Chevalier

Environnement Routier NRJ inc.

Mathieu Champagne

Innovex Produits Techniques inc.

Mélanie Guenette

Logic-Or (9160-3886 Québec inc.)

Mélissa Falardeau

Uniroc inc.

Mikael Lachance

T.G.C. inc.

Pierre-Luc Aubut

Pomerleau inc.

Roxanne Charron

MSA Infrastructures inc.

Sandra Cardoso

Bau-Val inc.

Stéphanie Maquignaz

McKinnon (9300-4901 Québec inc.)

INVITÉS

David Hamel

Soleno inc.

Dominic Lehoux

Béton Provincial Itée

Éric Dupont

Lécuyer & Fils Itée

Michel Nadeau

IPEX inc.

Pierre-Benoit Allard

CIMA +

Robert Lajoie

ADS Canada (Hancor of Canada inc.)

AQEI

Audrey Fournier

Chargée de projets -
SST et Signalisation

Dominic Rouleau

Chargé de projets - Formations

Caroline Amireault

Avocate et directrice générale

Loi modernisant le régime de santé et de sécurité du travail (LMRSST)

Le 7 février 2023, l'AQEI s'est déplacée du côté de Québec pour rencontrer Jean Boulet, ministre du Travail. Nous avons échangé avec lui à propos de l'entrée en vigueur, au 1er janvier 2023, de certaines dispositions de la LMRSSST et des défis que cela représente pour les entreprises.

Le ministre Boulet a tenu à souligner l'importance de renforcer la sécurité sur les chantiers et a rappelé que, dans le cadre du déploiement de la LMRSSST, son équipe s'est assurée que la formation des responsables en matière de santé (RSS) et de sécurité soit dispensée par des intervenants neutres. Il a rappelé la collaboration de ses équipes dans le déploiement des nouvelles mesures et, que, si des problématiques surgissaient, de les en informer.

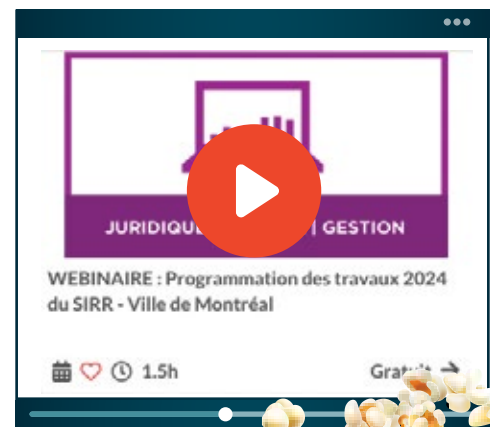
Finalement, le ministre a mentionné avoir indiqué à la CNESST de faire preuve de tolérance dans le déploiement des nouvelles modalités du régime de santé et sécurité sur les chantiers, qu'il faudra du temps avant qu'un rythme de croisière s'instaure et qu'il faudra faire énormément de pédagogie.

En terminant, il a mentionné qu'il est essentiel de mettre l'accent sur l'objectif commun de renforcer la sécurité sur les chantiers, et d'adopter une approche collaborative pour atteindre cet objectif.

Lors des rencontres du C-SST tenues en 2023, les membres présents ont particulièrement discuté de la mise en place des nouvelles dispositions à la LMRSSST (communément appelées PL59).

Toutes ces discussions ont mené à de multiples questions qui, elles, ont mené à la création d'un webinaire pour accompagner les membres dans ces dédales, le tout en collaboration avec M^e Claire Fournier (Morency Avocats).

Les développements récents de la jurisprudence : volet LSST-Prévention



Projet de Règlement sur les frais de formations, de déplacement et de séjour des programmes de formation concernant les mécanismes de prévention propres à un chantier de construction

Le 21 avril 2023, le Comité SST (C-SST) a fait parvenir un mémoire à la CNESST en lien avec le projet de *Règlement sur les frais de formations, de déplacement et de séjour des programmes de formation concernant les mécanismes de prévention propres à un chantier de construction*.

TABLE DE CONSULTATION de la CNESST : mise en place des dispositions de la LMRSSST

Tout au cours de l'année 2023 et en parallèle aux questionnements des membres sur les nouvelles dispositions de la LMRSSST, rappelons que l'AQEI a siégé à la TABLE DE CONSULTATION de la CNESST : mise en place des dispositions de la LMRSSST.

En 2023, l'AQEI a donc participé à huit rencontres de cette Table, rencontres auxquelles participaient des représentants de la CNESST, des associations syndicales et des associations patronales. Ces rencontres ont principalement servi à répondre à plusieurs questionnements d'interprétation, tant de la partie syndicale que de la partie patronale (RSS, CoSS, formateurs et contenus des formations...).

Ces questionnements ont d'ailleurs mené à la création d'une FOIRE AUX QUESTIONS sur le site de la CNESST :



Prévention et sécurité > Organiser la prévention > Mesures pour les chantiers de construction >
Questions et réponses pour les chantiers de construction

Conformité des équipements de chantiers /cabines d'opération



Changements législatifs

Afin d'outiller les membres face à l'entrée en vigueur de nouvelles dispositions dans le CSTC, notamment celles portant sur la silice cristalline, un aide-mémoire CHANGEMENTS LÉGISLATIFS a été préparé par le C-SST.

Des nombreuses modifications importantes sont entrées en vigueur le 8 juin 2023, générant de multiples questionnements relativement à l'interprétation et à l'application de ces nouvelles dispositions sur les chantiers et surtout, sur la conformité des équipements de chantiers, notamment les cabines d'opérations fermées.

C'est lors d'une rencontre du Comité-SST tenue à l'été 2023 que les membres ont soulevé ces questionnements et ont entamé l'organisation d'un webinaire pour l'ensemble des membres. Pour ce faire, plusieurs étapes ont dû être franchies.

Les membres du C-SST ont demandé à l'AQEI d'aller à la rencontre des membres fabricants, manufacturiers, distributeurs, agents distributeur, locateur d'équipement de l'AQEI, pour vérifier si ceux-ci étaient informés de ces modifications et si leurs équipements rencontraient ces nouvelles exigences.

En octobre 2023, l'AQEI a rencontré, un à un, tous ses membres

fabricants, manufacturiers, distributeurs, agents distributeur, locateurs d'équipement qui, de près ou de loin, offrent, louent, vendent des équipements de machineries avec des cabines d'opérations fermées. Un pèlerinage qui aura permis d'informer et de sensibiliser ces entreprises à toutes ces nouveautés et à constater l'appui qu'elles apporteront aux entrepreneurs généraux face à ces nouvelles exigences.

L'AQEI s'est dite très fière de la participation des membres fabricants-manufacturiers / membres distributeurs-agents distributeurs, locateurs d'équipements de l'AQEI qui ont participé à ces rencontres d'échanges. Des échanges forts intéressants pour permettre à l'industrie d'appivoiser ces nouvelles dispositions, entrées en vigueur en juin dernier.

À la suite de ces rencontres, les membres du C-SST se sont rencontrés à nouveau afin de préparer le webinaire. Au cours de cette préparation, d'autres questions ont surgi...! Il était maintenant temps d'interpeller la CNESST pour qu'elle réponde à toutes ces questions, ce que la CNESST a accepté de faire rapidement.

Ayant maintenant en main toutes ces informations, l'AQEI a organisé, le 12 décembre 2023, un WEBINAIRE sur le sujet, le tout en collaboration de M^e Claire Fournier (Morency Avocats) et Carolanne Frappier (Lussier).

MORENCY 50 ans
SOCIÉTÉ D'AVOCATS

Lussier



Cet aide-mémoire se retrouve facilement sur le site Internet de l'AQEI, dans la section PUBLICATIONS / BOITE À OUTILS.



CFRR

Comité Formation
Recrutement
Rétention



COMITÉ FORMATION RECRUTEMENT RÉTENTION | CFRR

Les membres du comité sont principalement responsables d'organiser les formations dispensées par l'AQEI, destinées à ses membres (dirigeants et employés), ainsi qu'à des personnes extérieures à l'association.

L'objectif est que les apprenants puissent obtenir une valeur ajoutée qu'ils pourront ensuite appliquer dans leur entreprise, contribuant ainsi au développement d'une culture d'apprentissage continue de qualité.

En 2023, les membres du Comité formation recrutement et rétention se sont réunis en mode hybride quatre fois. Les travaux ont principalement porté sur:

- suivi des FORMATIONS AQEI 2023
- tenue et analyse d'un sondage transmis aux membres quant à leurs besoins de formations pour 2024
- organisation des FORMATIONS AQEI 2024
- mise en place du Parcours Leadership
- **NOUVEAUTÉ!** Le Comité Formation a changé de nom pour devenir le Comité Formation, Recrutement et Rétention dans le but d'inclure un volet ressources humaine et recrutement local et international pour aider nos membres
- Amélioration de la plateforme ACQUIS
- Formations accréditées RBQ

EN 2023,
▶ ONT PARTICIPÉ AUX RÉUNIONS DU CFRR



PRÉSIDENTE

Marie-Josée St-Onge
AKT Formation inc.

VICE-PRÉSIDENT

Dominic Martel
Groupe CRH Canada inc.

MEMBRE D'OFFICE

Frédéric Cliche
Action Progex inc.

MEMBRE

David Collin
Signalisation de l'Estrie inc.

Émilie Caron
LUSSIER

Guy Pelletier
Signalisation de Ville inc.

Jacob Chabot
Les Constructions EDGUY inc.

Judith Larose
Équipement St-Germain inc.

Luc Chagnon

Les Entreprises Claude Chagnon inc.

Marie-Christine Couture

AGA Assurances Collectives

Philippe Leblanc

Loiselle inc.

Rosalie Couture

Construction Deric inc.

INVITÉS

Camille Chartrand

Groupe Michaudville inc.

France Boulianne

Charex inc.

Francesca Chantoiseau

Association Québécoise des Transports (AQTR)

Jade Létourneau

Groupe Michaudville inc.

Jessica Lessard

Construction Deric inc.

Julie Allison

T.G.C. inc.

Julie Roy

Centre de location G.M. inc.

Marc-Antoine Dionne

Can-Explore inc.

Marie-Eve Giguère

T.G.C. inc.

Mélanie Guenette

Logic-Or (9160-3886 Québec inc.)

Richard Carrier

Action Progex inc.

Vicky Bérard

Abtech Services polytechniques inc.

AQEI

Nathalie Lévesque

Chargée de projets - Formation

Anabel Gendron

Directrice à l'administration

Caroline Amireault

Avocate et directrice générale

Formations AQEI 2023

La CNESST subventionne, par son programme PAFISST, la très grande majorité des activités de formation et d'information dans les domaines de la SST offertes par l'AQEI.

UN TOTAL
DE



PERSONNES
FORMÉES



Juridique | Éthique | Gestion



Prévention et SST



Formation Technique



386
personnes
formées



132
personnes
formées



401
personnes
formées



FORMATIONS EN 2023

activités de formation proposées
par secteur d'activités



22



10



10

En classe



2

En virtuel



40

Formations AQEI

Appel à contribution aux formateurs et sondage aux membres pour leurs besoins en formations.

Comme chaque été/automne, tous les membres de l'AQEI sont invités à compléter un sondage pour connaître leurs besoins de formation. L'année 2023 ne s'est pas écartée de cette tradition. C'est donc le 6 juin 2023 qu'un appel à contribution fut adressé à tous les formateurs. Avec ces suggestions, un sondage annuel des besoins de formation fut préparé et transmis à l'ensemble de tous les membres le 22 août 2023.

Appel à contribution: nous avons reçu une centaine de propositions de formations de la part d'une trentaine de formateurs.

Sondage aux membres pour leurs besoins en formation

25

RÉPONDANTS
ont complété le sondage
pour leurs besoins
de formation



48 %

Répondants préfèrent les formations synchrones



64 %

Répondants souhaitent des formations juridiques



76 %

Répondants souhaitent des formations en gestion volet ressources humaines



83 %

Répondants souhaitent des formations en gestion volet général



72 %

Répondants souhaitent des formations SST volet administration



48 %

Répondants souhaitent des formations SST volet pratique/terrain



50 %

Répondants souhaitent des formations Technique

ACQUIS ... une plateforme contenant plusieurs formations reconnues par la Régie du Bâtiment!



par la Régie du Bâtiment
du Québec

AQEI: reconnue officiellement comme organisme dispensateur de la RBQ

Comme vous le savez maintenant, l'AQEI a le privilège d'être reconnue à titre d'ORGANISME DISPENSATEUR pour les exigences de la formation continue auprès de la RBQ.



Les formations de l'AQEI: reconnues officiellement par la RBQ, la CMMTQ et la CMEQ

Ainsi, depuis avril 2022, l'AQEI est en mesure d'accompagner tous les détenteurs de licence RBQ qui sont visés par les obligations de formation continue.

D'autres formations à faire reconnaître en 2024

Étant maintenant un organisme dispensateur, l'AQEI présente régulièrement, d'autres formations à faire reconnaître par la RBQ, et ce, afin de garnir son offre de formations à ses membres et à des non-membres. **Visitez fréquemment la plateforme ACQUIS pour voir les formations qui ont été récemment reconnues par la RBQ.**

En 2023, l'AQEI a fait reconnaître plus d'une trentaine de formations fortement appréciées de nos membres

<p>SST04 - Leadership SST : rôles et responsabilités des superviseurs (contremaîtres) Prochaine date: 30 décembre 2023 3 h 30 min \$350.00 →</p>	<p>SST15 - Plan d'installation et de circulation sur le chantier (manœuvre de recu) Prochaine date: 30 décembre 2023 4 h \$350.00 →</p>	<p>SST41 - Implanter et appliquer un programme de prévention SST Prochaine date: 30 décembre 2023 3 h \$300.00 →</p>	<p>SST43 - Formation de signaleur de chantier 90 min \$150.00 →</p>
<p>GES90 - La civilité au travail pour prévenir le harcèlement psychologique 2 h \$300.00 →</p>	<p>JURS0 - GÉNIE CIVIL Droit de la construction / atelier juridique - Santé mentale: enjeux de... 60 min \$120.00 →</p>	<p>GES94 - L'assignation temporaire: savoir en tirer pleinement profit 90 min \$250.00 →</p>	<p>TEC15 - Préparation d'une soumission impliquant la gestion de sols contaminés 110 min \$300.00 →</p>

Formations AQEI

Lancement des formations AQEI 2024



Le **Lancement** des formations a eu lieu le **22 novembre 2023**, elles s'échelonnent tout au long de l'année 2024.

L'AQEI y a présenté ses formations à venir en 2024, avec une nouveauté, soit le Parcours Leadership.

De plus, les personnes connectées ont pu entendre M. Jacques Forest, Ph.D., psychologue, nous présenter la conférence **La qualité des motivations, une clé pour s'épanouir en milieu professionnel.**




Le **LANCEMENT DES FORMATIONS AQEI 2023** est disponible gratuitement sur ACQUIS, dans la section **REDIFFUSION / LANCEMENT**.

35
PERSONNES
CONNECTÉES
+ **VISIONNEMENTS**
EN REDIFFUSION




Formations AQEI

Le CFRR fait constamment évoluer le PARCOURS LEADERSHIP.
Depuis la fin de l'année 2023, il est disponible en format cohorte!



BLOCS INDIVIDUELS

BLOC 01	La posture attendue du VRAI Leader	BLOC 02	La communication : En parler mais écouter avant tout
BLOC 03	Patron, je veux travailler pour toi	BLOC 04	Fais lui confiance mais avant tout, fais TOI confiance



RECONNUE
Organisation

AUSSI POSSIBLE
... ACHAT EN
FORMULE COHORTE



PARCOURS LEADERSHIP

FORFAIT COHORTE

BLOC
01

La posture attendu du VRAI Leader _____

- Les styles de leadership : quel est le vôtre ?
- Le leader toxique : tu changes ou je quitte
- Comment devenir ce leader attendu de tous
- L'outil essentiel du leader de demain : le contentomètre
- L'équation du leadership : L : C+C+C
- Je vois clair mais je n'ai pas de vision
- La reconnaissance, je veux bien, mais comment ?
- Trucs et astuces pour améliorer sa posture

BLOC
02

La Communication : En parler mais écouter avant tout _____

- La communication avec un grand C : tu entends ou tu écoutes ?
- Les styles de communication, où vous situez-vous ?
- Les 3 habiletés de communication
- Parler est un besoin, Écouter est un art
- Tout le monde a son histoire
- Le feedback sans heurter ni blesser
- L'employé difficile : Mission très possible
- Les 20 règles de la communication d'une équipe performante
- Regarder pour mieux écouter et ne pas craindre la vérité

BLOC
03

Patron je veux travailler pour toi _____

- L'adaptabilité, pouvoir insoupçonnée des grands leaders
- La confiance en soi VS mon pouvoir d'influence
- J'ai tellement hâte à lundi, pourquoi je suis si motivé ?
- Les 100 premiers jours qu'on se rappellera toujours
- La réunion d'équipe, belle démonstration de leadership
- Le blues du gestionnaire, aujourd'hui j'aide plutôt que de faire.
- Parfois un choc
- Mobiliser et influencer mon équipe, je veux bien mais comment

BLOC
04

Fais lui confiance mais avant tout fais TOI confiance _____

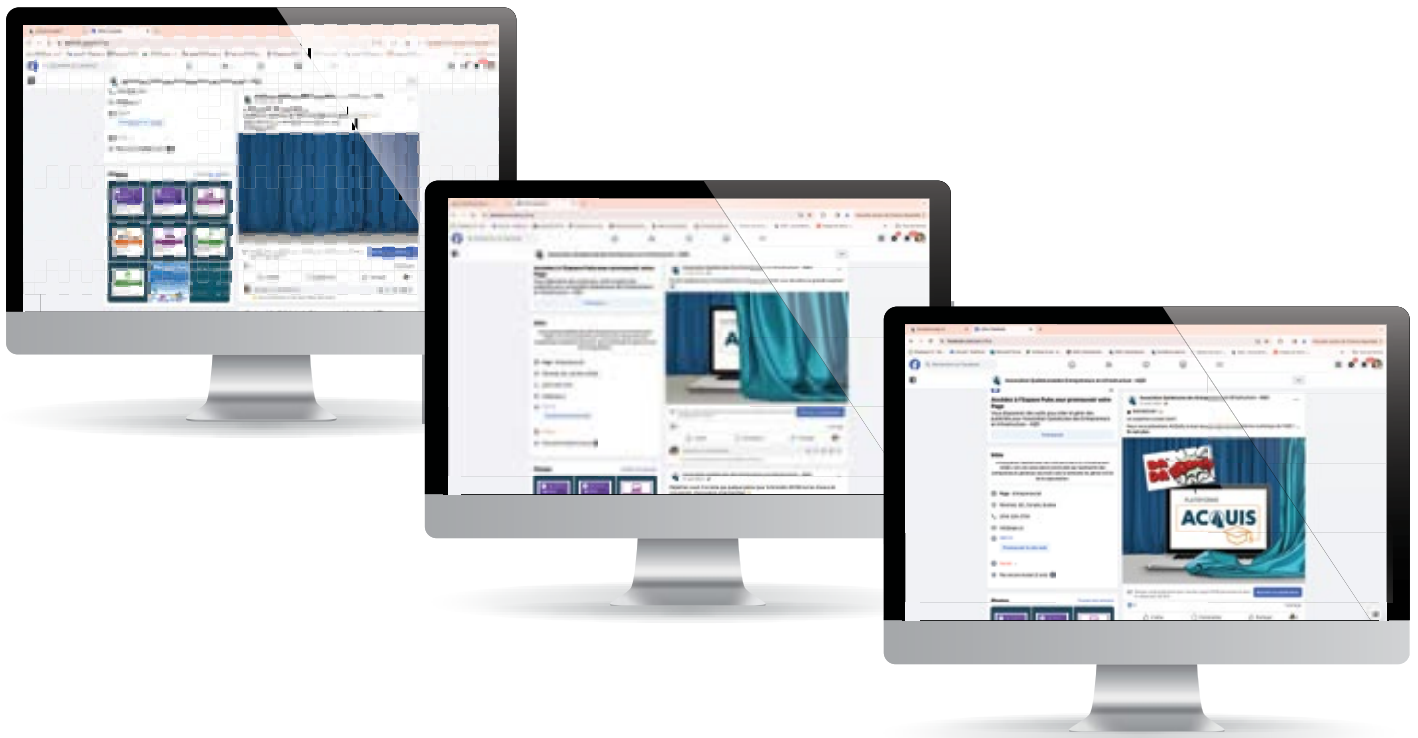
- Droit comme un chêne mais pas de colonne ; oui ça se corrige
- Pourquoi me rendre vulnérable, authentique alors que c'est moi le patron
- L'efficacité, l'efficiency et l'influence, des petits gestes qui font souvent toute la différence
- Résistance au changement ou mauvais plan de communication
- Rencontre d'évaluation annuelle, quelle perte de temps ! Oh que non
- Suis-je assez agile comme patron pour qu'il change d'attitude qui mine le moral des troupes
- L'intelligence émotionnelle au service du gestionnaire

Nouveau nom et logo de la plateforme numérique de l'AQEI

C'est suite à un petit sondage auprès des membres du CFRR que le nom ACQUIS est né. Avec les deux mots suivants.

La consonance similaire a fait que le mot **ACQUIS** (connaissances, apprentissages) et l'acronyme **AQEI** (le nom de l'association) ont été évidents à jumeler. Il fallait y penser et tout le mérite revient à Sonia Couture qui a eu la brillante idée, nous la remercions. De ce choix, une identité visuelle a été créée, du déploiement d'une campagne sur les réseaux sociaux de l'AQEI !

« Teaser » en trois acts



FORMATIONS EN ENTREPRISE : Optimisez le Potentiel de Votre Équipe avec les formations

À l'AQEI, nous comprenons l'importance d'investir dans le développement continu de vos équipes. Afin de personnaliser et d'optimiser votre expérience, nous vous offrons de recevoir nos formateurs directement dans vos locaux, offrant ainsi une expérience d'apprentissage adaptée à vos besoins.

Dans certains cas, limiter les déplacements optimise le temps des employés, ce qui contribue à une meilleure gestion du temps générale et à une productivité accrue.

Investir dans des formations en entreprise est bien plus qu'une simple démarche de développement professionnel. C'est une stratégie qui renforce votre équipe, stimule votre culture d'entreprise et positionne votre entreprise pour un succès continu.

Faites partie de ces entreprises qui sont en quête constante d'une croissance réussie, de la rétention de son personnel compétent et de l'excellence professionnelle!

CCM

Comité
Communication
Marketing



MARKETING

COMITÉ COMMUNICATION MARKETING | CCM

En 2023, les membres du comité se sont réunis à cinq reprises afin de discuter de l'évolution de leur plan d'actions et du respect des prévisions budgétaires allouées aux communications et aux événements.

Le CCM a la charge de faire vivre la culture de l'AQEI auprès de ses membres, de continuer de les informer sur l'ensemble des activités et services de l'AQEI, et de faire connaître l'association auprès des acteurs du domaine du génie civil et de la signalisation, partout au Québec.

En 2023, le CCM a misé sur la participation active des membres impliqués dans ce comité, mais aussi sur le développement, l'accessibilité de ses services et sa présence sur les réseaux sociaux. Les événements, la plateforme ACQUIS (avec des formations de plus en plus accréditées RBQ), le site Web et les services sont en constante évolution.

Le CCM c'est aussi le développement d'outils efficaces de présentation de l'offre de partenariats pour les «entreprises membres» et le CCM travaille activement afin d'optimiser ces collaborations annuellement. Ce comité soutient l'association en travaillant main dans la main avec ses membres, ses partenaires et l'équipe interne.

EN 2023,
▶ ONT PARTICIPÉ AUX RÉUNIONS DU CCM



PRÉSIDENTE

Isabelle Proulx
Proulx Communication Inc.

VICE-PRÉSIDENT

Vickie Phaneuf
Foraction inc.

Alain Bédard
Équipement SMS inc.

MEMBRE D'OFFICE

Frédéric Cliche
Action Progex Inc.

MEMBRES

David Beaulieu
Emco Corporation

Éric Longpré
ADS Canada
(Hancor of Canada inc)

Frédéric Bois
EJ Canada, ULC

Julie Asselin
Texel Matériaux Techniques Inc.

Marc Lavoie
Réal Huot Inc.

Marie-Josée St-Onge
AKT Formation Inc.

Marilyne Vallières
Signalisation de Ville

Michel Nadeau
Ipex inc.

Oumnia Hassoune
Lussier

Pier-Hugues Gravel
Trottoir Joliette Inc.

Sylvain Courtemanche
Solenio inc.

Yan Johnson
Bibby Ste-Croix,
Canada Pipe Company ULC

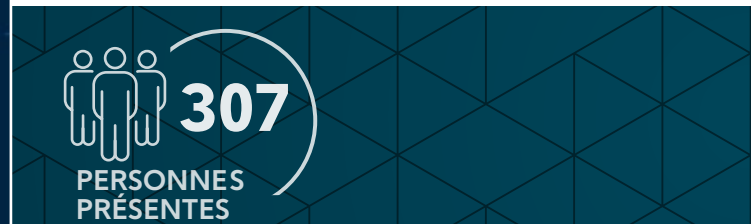
AQEI

Hélène Desrosiers
Chargée de projets communication
et graphiste sénior

Élisabeth Boudreau
Événements

Anabel Gendron
Directrice administration

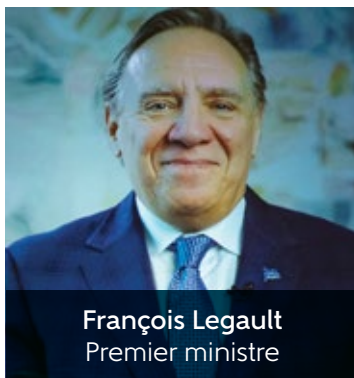
Caroline Amireault
Avocate et directrice générale



L'AQEI a tenu son 14^e Congrès annuel du 12 au 14 avril 2023 à l'Hôtel Champlain Marriott de Montréal.

Sous le thème rassembleur **En Équipe vers l'avenir**, l'AQEI a mis de l'avant... d'aller de l'avant. Le congrès a permis la présentation de projets d'envergures et le partage des meilleures pratiques de gens d'affaires reconnus au Québec. Le bleu blanc rouge a été à l'honneur pour ce congrès festif, avec M. Guy Carbonneau en tant qu'invité d'honneur. La fièvre du hockey s'est fait sentir lorsque tous les membres ont traversé au Centre Bell pour assister au dernier match de la saison opposant les Canadiens de Montréal aux Bruins de Boston.

Les conférences à caractère économique et le panel des maires et mairesses ont été particulièrement appréciés. De belles festivités qui se sont encore une fois déroulées dans une fébrilité et un plaisir palpables.



François Legault
Premier ministre



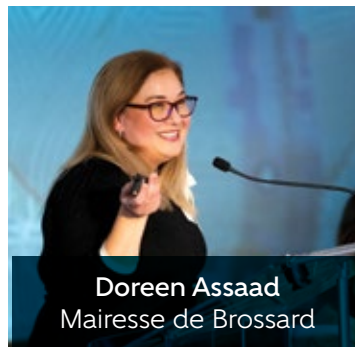
Frédéric Cliche
Président du CA



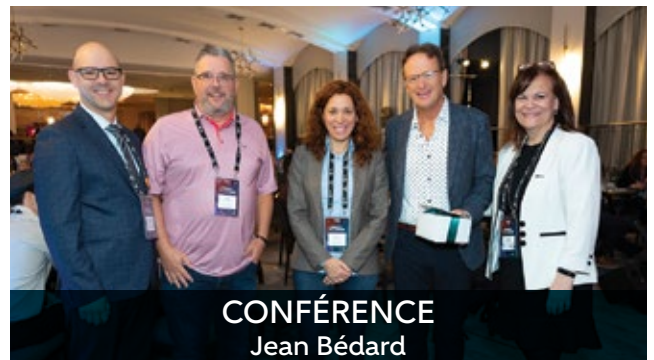
PANEL ÉCONOMIQUE



France Bélisle
Mairesse de Gatineau



Doreen Assaad
Mairesse de Brossard



CONFÉRENCE
Jean Bédard



Stéphane Boyer
Maire de Laval



Émilie Thuillier
Mairesse de l'arrondissement
d'Ahuntsic-Cartierville



PANEL PQI

UN MERCI TOUT SPÉCIAL
À NOTRE PARTENAIRE
MAJEUR





PRIX RECONNAISSANCE IMPLICATION
Récipiendaire du prix: Valérie Larochelle



PROJET D'EXCEPTION
Projet Varennes | Construction Sorel Ltée



MEMBRE 25 ANS



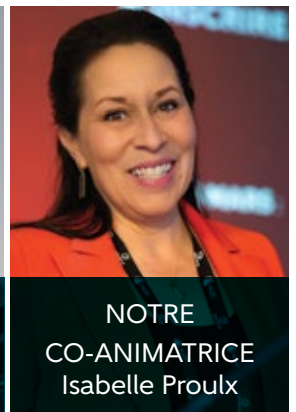
MEMBRES 10 ANS



Guy Carbonneau



PARTENAIRE MAJEUR
SOLENO INC



NOTRE CO-ANIMATRICE
Isabelle Proulx





C'est le lundi 3 juillet 2023, par une superbe journée d'été, qu'a eu lieu le 21e Omnium Jean-Pierre-Rivest, une fois de plus au splendide Club de golf Laval-sur-le-Lac à la joie de tous les joueurs.

Vous étiez près de 300 joueurs à venir arpenter les superbes verts du club de golf. Tout au long des deux parcours, nos invités ont pris part à plusieurs dégustations et se sont rafraîchis tout en tentant d'accomplir le meilleur « score » de leur quatuor. La journée s'est terminée avec un convivial cocktail dînatoire !



Frédéric Cliche (président du Conseil d'administration de l'AQEI) et Caroline Amireault (avocate et directrice générale de l'AQEI), entourés de plusieurs représentants de Brandt, partenaire majeur de cet Omnium.



Tout le monde participe dans le projet « Décompte AQEI 2023 », même notre président!



UN MERCI TOUT SPÉCIAL
À NOTRE PARTENAIRE
MAJEUR




527
PERSONNES PRÉSENTES



Notre Grande soirée annuelle, tant attendue des membres, s'est déroulée le jeudi 19 octobre 2023 dans un magnifique décor industriel d'une ancienne distillerie de whisky. Ce sont **plus de 500 personnes** qui se sont réunies pour profiter de cette soirée pour souligner leur fin d'année et réseauter... réseauter en encore réseauter!

Profitant d'une température exceptionnelle cette année, le plaisir était donc bien au rendez-vous, les sourires étaient accrochés aux lèvres et finalement, ce fut un des événements les plus mémorables pour la permanence de l'AQEI et tous nos invités.



Frédéric Cliche, président du Conseil d'administration de l'AQEI et **Caroline Amireault** (avocate et directrice générale de l'AQEI), entourés de plusieurs représentants de ADS Canada, partenaire majeur de la Grande Soirée Annuelle de l'AQEI!



Quelques membres de la permanence de l'AQEI avec notre directrice générale, tout sourire. De gauche à droite: **Nathalie, Héléne, Dominic, Caroline et Nadia.**



UN MERCI TOUT SPÉCIAL
À NOTRE PARTENAIRE
MAJEUR





80
PERSONNES PRÉSENTES

Service ferroviaire voyageurs reliant Québec, Trois-Rivières, Montréal, Ottawa, Peterborough et Toronto: le réseau TGF sera composé principalement de nouvelles voies électrifiées et dédiées qui s'étendront sur plus de 1 000 km. La vitesse de déplacement pourrait atteindre 200 km/h.

C'est donc le 16 mars 2023 que l'AQEI a reçu le sous-ministre fédéral aux infrastructures, monsieur Vincent Robitaille pour présenter ce projet porteur.

« Une infrastructure de transport de classe mondiale axée sur les voyageurs, qui redéfinit notre façon de vivre, de travailler et nos loisirs. »
- Vincent Robitaille



Vincent Robitaille
Sous-ministre adjoint, Train Grande Fréquence, Transport Canada

Caroline Amireault
Avocate et directrice générale AQEI

Nicolas Plante
Associé responsable de l'équipe conseil en management de RCGT.



VOUS AIMERIEZ VOIR
OU REVOIR CETTE CONFÉRENCE ?



FORMATIONS.AQEI.CC/

UN MERCI TOUT SPÉCIAL
À NOTRE PARTENAIRE MAJEUR





72
PERSONNES PRÉSENTES

Avec les 20 G\$ d'investissements prévus d'ici 10 ans, la STM s'y connaît en projets majeurs. Cette conférence aura mis en lumière la variété de types de projets que la Première direction principale Grands projets et maintien des actifs a planifiés dans les prochaines années. Ayant pour objectif un réseau plus fiable, plus performant et plus sécuritaire, cette diversité de projets de modernisation représente des investissements d'environ 500 M\$ par année. Allant de la réfection de postes de ventilation mécanique nécessitant des excavations en passant par la construction de tunnels, aux projets de membrane d'étanchéité des toits de nos stations de métro, un éventail de projets est à découvrir pour le réseau de métro et bus.



Frédéric Cliche
président du Conseil d'administration de l'AQEI

Caroline Amireault
Avocate et directrice générale AQEI

Marc-André Maisonneuve
Directeur de projets principal Infrastructures et Accessibilité - Grands projets et maintien d'actifs

Jessika Girard-Gagnon
Cheffe de section Approvisionnement stratégique

Nicolas Plante
Associé responsable de l'équipe conseil en management de RCGT.



VOUS AIMERIEZ VOIR
OU REVOIR CETTE CONFÉRENCE ?



FORMATIONS.AQEI.CC/

UN MERCI TOUT SPÉCIAL
À NOTRE PARTENAIRE MAJEUR



**VIENS-TU...
...FAIRE UN TOUR
DE REM?**

Le 14 septembre, l'AQEI vous offre un tour de REM

15 h 00 | Option de départ de la Rive-Sud à la station BROSSARD*

15 h 30 | Grand rassemblement à la station GARE CENTRALE*

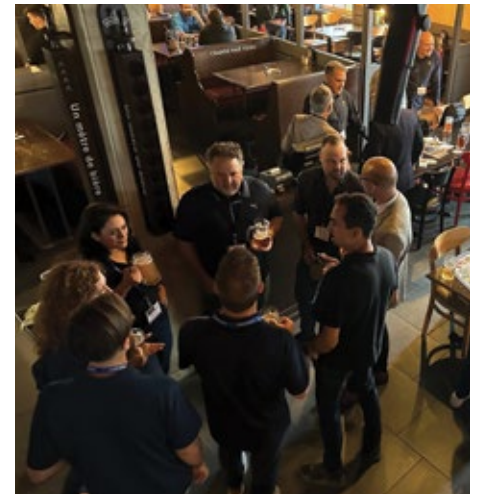
Embarquez avec nous!

AQEI
Partenaire exclusif
Texel

52
PERSONNES PRÉSENTES

Au cours des dernières années, l'AQEI a tenu trois CONFÉRENCES INFRASTRUCTURES qui ont porté sur le REM. C'est par un bref rappel des conférenciers des CI (Jean-Marc Arbaud, Emilio Imbriglio, Éric Vallières et Stefan Balan) que le tour a débuté à la station de la Gare Centrale de Montréal. À la suite d'un bref échange, nous nous sommes tous dirigés vers le quai du REM pour monter dans un train.

Notre premier arrêt a été à la station Brossard où nous avons eu le privilège de voir le Centre de contrôle et avoir un échange vraiment enrichissant. Toujours dans la convivialité, le tout s'est terminé à la station du Quartier dix30 pour un chaleureux 5@7 !

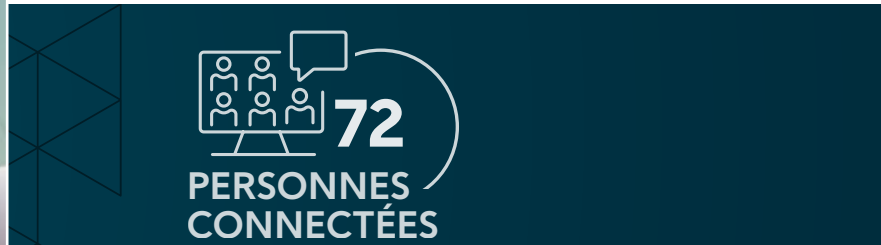


L'événement fut clôturé d'un sympathique 5@7 au DIX30 où nous avons échangé sur cette belle visite.



MERCI à notre
PARTENAIRE EXCLUSIF





16 NOVEMBRE 2023

Le LANCEMENT DES ACTIVITÉS de l'AQEI a eu lieu le 16 novembre 2023. C'est devant plus de 75 personnes que nous avons présenté les nombreuses activités à venir au cours de l'année 2024. Les membres ont donc pu noter plusieurs dates à leur agenda afin de s'assurer de leur disponibilité et de leur participation.



29 NOVEMBRE 2023

L'AQEI lançait son COUP D'ENVOI DES PARTENARIATS AQEI 2024 pour permettre à ses membres de connaître les opportunités de partenariats possibles tout au long de l'année 2024, afin de leur permettre une meilleure organisation financière de leurs partenariats pour l'année à venir.

De plus, afin de faciliter la consultation de tous les partenariats possibles, le livret des visibilité et partenariats a été mis à jour afin de réunir toutes les opportunités en un seul endroit. Outil des plus pratiques, ce Livret se retrouve à plusieurs endroits sur le site Web de l'AQEI et peut être demandé toute l'année à n'importe quel membre de la permanence de l'AQEI.



Outils de communication



Suivre les actualités de l'AQEI



AQEI.CC

9 874

Visiteurs uniques

53 096

pages vues



LINKED IN

3 506



FACEBOOK

258



INFOLETTRE

800

abonnés

Abonnez-vous!

info@aqei.cc



CANALISATEUR

49

nouvelles



AQEI

Association Québécoise
des Entrepreneurs en
Infrastructure



Organisme
dispensateur

RBQ • CMMTQ • CMEQ

Téléphone : 514 324-AQEI (2734)
Sans frais : + 1 888 434-2734
Télécopieur : 514 324-3334

6965, rue Jean-Talon Est
Montréal (QC) H1S 1N2

aqei.cc

